Nations Unies

S/PV.7940



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7940e séance

Mardi 16 mai 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	Mme Audouard
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Vitrenko

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/387)

17-13912 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2017/387)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. Mme Nela Kuburović, Ministre de la justice de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Vlora Çitaku à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/387, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M. Tanin.

M. Tanin (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité est saisi du rapport (S/2017/387) du Secrétaire général qui couvre la période allant du 16 janvier au 15 avril 2017. De nombreux événements sont survenus depuis la fin de la période considérée le 15 avril, et je vais décrire les principaux faits et faire quelques observations sur les événements récents.

Le dernier trimestre a été marqué par des tensions fluctuantes et une certaine fragilité. La situation est néanmoins restée généralement stable. Une escalade a été évitée à plusieurs reprises grâce à des interventions diplomatiques extérieures, mais le niveau de confiance à Pristina et Belgrade a continué de baisser du fait d'un certain nombre de déclarations irresponsables et incendiaires. Les deux parties n'ont cessé de s'accuser mutuellement d'avoir des comportements provocateurs alors que le processus de normalisation des relations repose sur la coopération.

La décision d'organiser une élection parlementaire anticipée au Kosovo en juin, suite à l'effondrement de l'alliance au pouvoir et des lignes dessinées au prix de nombreux efforts en 2014, a constitué un événement important. Le résultat de l'élection pourrait changer l'avenir du Kosovo. Le prochain Gouvernement, indépendamment de sa composition, restera cependant confronté à un grand nombre de problèmes pressants. Les élections constituent des occasions de manifester un regain de volonté politique et de cibler les efforts, ainsi que d'élargir la diversité des dirigeants et la représentation – par exemple en renforçant l'interaction avec les jeunes.

Je suis scandalisé, comme de nombreuses personnes au Kosovo, par l'agression commise le week-end dernier contre Arbana Xharra, une figure médiatique importante qui s'est récemment lancée dans la politique. Indépendamment des motivations des auteurs de cet acte, on ne saurait trop insister sur le fait qu'il importe de mener une enquête rapide et approfondie, ce terrible incident s'étant produit au début de la campagne électorale.

Je me dois d'informer le Conseil des progrès accomplis et des problèmes persistants, d'identifier les dangers et de décrire les complexités de la situation actuelle. Il convient de noter que le différend concernant le mur de Mitrovica a été réglé pacifiquement dans le cadre de négociations, et que la détermination initiale à créer une armée kosovare par le biais d'amendements législatifs a diminué. Néanmoins, les relations entre Pristina et Belgrade ne sont pas détendues. Les cycles électoraux récurrents font partie d'une série de distractions qui ne contribuent guère à promouvoir le dialogue dirigé par l'Union européenne ou à faire avancer la mise en œuvre des accords centraux, notamment l'association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo. En termes concrets, le dialogue est au point mort depuis quelques mois; sa reprise est de la plus haute importance.

En dehors des progrès limités observés dans le processus de dialogue, les communications publiques au cours de la période considérée sont malheureusement retombées dans les slogans de l'intolérance et de l'ethno-nationalisme. Cette tendance constitue un sujet de vive préoccupation et doit être suivie de près. Au lieu de

m'appesantir sur cette tendance, je voudrais passer en revue ce que nous avons entendu de la part des différents dirigeants pendant cette période.

En ce qui concerne la demande faite par la Serbie à la France d'extrader Ramush Haradinaj, chef du parti de l'Alliance pour l'avenir du Kosovo, l'Assemblée du Kosovo a adopté le 9 mars, avant que les autorités françaises aient pris leur décision, une résolution appelant à suspendre le dialogue facilité par l'Union européenne avec Belgrade tant que M. Haradinaj n'aurait pas été libéré. Il est à espérer que cette résolution va maintenant être abrogée.

Dans un entretien télévisé au début du mois d'avril, un membre éminent de l'Assemblée, Daut Haradinaj, frère de Ramush Haradinaj, a averti que le Kosovo serait « ethniquement nettoyé » si les autorités judiciaires françaises se prononçaient en faveur de la demande d'extradition serbe concernant son frère. À son retour au Kosovo, le 27 avril, Ramush Haradinaj a lui-même qualifié la demande d'extradition serbe « d'appel aux armes », a parlé de « la Serbie, notre ennemi », et a évoqué la menace de « leur faire bien pire que ce que nous avons fait à l'époque », en référence au paroxysme de la guerre, en 1999. Le Président serbe sortant, M. Nikolić, a comparé Haradinaj à un « chien enragé qui a goûté à la chair humaine ».

Ces déclarations ont des répercussions négatives directes sur l'atmosphère qui règne entre les communautés du Kosovo. Sont-ce là des propos responsables? De telles incitations à la haine n'ont rien à voir avec un discours politique civil. Elles nous plongent dans une situation où, comme cela a été dit, la raison serait dévorée par les flammes d'un comportement irresponsable et injustifié.

Une autre question qui a reçu beaucoup d'attention est celle des unions régionales et sous-régionales, si le processus d'élargissement de l'Union européenne était enrayé. Encore une fois, je rapporterai au Conseil ce que nous avons entendu de la part des différents dirigeants au cours de la période considérée.

Dans un entretien à la mi-avril, le Premier Ministre albanais, M. Edi Rama, a déclaré :

> « Tout le monde voudrait parvenir à une union au sein d'un grand ensemble. Mais s'il n'y a pas d'espoir, pas de perspective, pas de marge de manœuvre, alors il est évident que de plus petites unions pourraient être créées. »

D'autres personnalités politiques ont saisi l'occasion pour interpréter cette déclaration comme l'expression d'un dessein nationaliste. Le Président Hashim Thaçi a commenté : « [Si] l'Union européenne continue sur la voie des retards et d'une approche vague », alors « tous les Albanais de la région vivront dans un État unifié afin de poursuivre l'intégration au sein de la famille européenne ». Le président du Conseil national des Albanais de Serbie est allé plus loin en disant : « le moment est crucial si l'Albanie et le Kosovo veulent montrer à la Serbie qu'il s'agit là d'une partie de l'Albanie à laquelle il ne faut pas toucher », se référant aux municipalités multiethniques du sud de la Serbie.

En réaction, Aleksandar Vulin, Ministre du Gouvernement serbe, a déclaré qu'une Grande Albanie « ne pourra naître que d'une grande guerre balkanique ». Et il a ajouté :

> « Les Albanais doivent être conscients qu'ils devront mener leurs propres guerres et que c'est avec les têtes de leurs propres enfants qu'ils paieront les guerres qu'Haradinaj essaie de provoquer. »

Quelle que soit la véritable intention qui motive ces propos, certaines questions ont dépassé le simple stade académique ou semi-académique, pour passer à l'étape politique. De telles suggestions peuvent aussi alimenter les peurs et les tensions et conduire à quelque chose de bien pire. Il faut se demander quelle est la place d'une telle rhétorique en 2017. Que l'on soit albanais ou serbe, que peut-on conclure de telles déclarations? Ces propos et réflexions ont des effets réels sur le terrain.

Ainsi, un ensemble notable d'incidents portant atteinte à la sécurité se sont produits dans l'agglomération de Mitrovica, notamment des agressions physiques, parfois avec des armes. En vertu des importants accords facilités par l'Union européenne, un fait nouveau positif attendu depuis longtemps est l'ouverture à la circulation automobile du principal pont de la ville. Toutefois, dans le climat actuel, les attentes sont mêlées d'anxiété et de crainte, plutôt que d'optimisme.

Un engagement constructif reste possible, et nous en sommes témoins au quotidien sur le terrain. J'ai continué de rencontrer les dirigeants de municipalités et de communautés dans toutes les régions du Kosovo. Au cours du trimestre écoulé, j'ai eu l'occasion de rencontrer les maires des municipalités de Gjilan/Gnjilane, Pristina, Mitrovica-Nord et Mitrovica-Sud et de m'entretenir avec eux. J'ai observé une volonté réelle de promouvoir la

coopération entre les communautés et de régler les problèmes concrets qui se posent dans la vie quotidienne et les besoins des populations. J'ai découvert non pas une rhétorique politique, mais un travail sérieux visant à mettre en place une société tolérante et ouverte à tous.

Il est particulièrement encourageant que les associations de familles de disparus albanais et serbes du Kosovo aient créé un centre de ressources communes. Appuyé par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), ce centre rapproche les familles de personnes disparues afin d'encourager le dialogue et les efforts communs. La question des personnes disparues est une plaie ouverte qui entrave la réconciliation au sein de la société, mais j'ai été frappé par l'esprit d'unité qui règne au sein du centre, lequel appelle les personnalités politiques et les institutions publiques de Belgrade et de Pristina à davantage d'efficacité pour apporter des réponses à ceux qui souffrent déjà depuis trop longtemps sans obtenir ces réponses.

Le 15 mars, la MINUK a organisé dans ses locaux une Journée Portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité qui a réuni plus de 100 dignitaires, journalistes, personnalités politiques et dirigeants de la société civile pour un débat sur le rôle des femmes dans la réconciliation au sein de la société. C'est l'ancien Président kosovar Atifete Jahjaga qui a prononcé le discours liminaire de cette manifestation. Nous avons été très impressionnés par la diversité des participants et par l'esprit constructif dans lequel ils se sont montrés tout disposés à débattre de questions difficiles. Nous continuerons à appuyer les femmes qui prennent des positions courageuses pour doter le Kosovo d'un avenir meilleur.

En outre, la MINUK s'est employée à mettre en œuvre la résolution 2250 (2015), axée sur la jeunesse. Le 11 mai, la MINUK a accueilli la deuxième d'une série de réunions intitulée « Stories from the other side » (Récits de l'autre côté), qui réunit des jeunes de diverses communautés du Kosovo. En identifiant une perspective commune, ils proposent de nouvelles idées pour tenter de résoudre les problèmes sociaux actuels du Kosovo.

Je tiens à mentionner tout particulièrement les efforts déployés par le Représentant spécial de l'Union européenne au Kosovo pour revitaliser le Conseil d'exécution et de suivi s'agissant de la protection du patrimoine culturel, qui s'est à nouveau réuni au cours de la période considérée après une longue interruption. Ce mécanisme est indispensable à la mise en œuvre de la Loi sur les zones spécialement protégées et sert d'instance où débattre de toute une gamme de questions relatives à la protection du patrimoine culturel. Entre autres, il y a le fait que les autorités municipales de Deçan/Dečani ont continué de faire obstacle à l'application de la décision de la Cour constitutionnelle kosovare concernant la propriété appartenant au monastère orthodoxe de Visoki Dečani. Les autorités centrales tardent à annuler la procédure de privatisation des terres auparavant en litige, malgré la décision juridique de la plus haute cour du Kosovo.

Pour que s'améliore la situation au Kosovo et dans la région, il faut un leadership qui transcende les divisions ethno-nationales, non un leadership qui les amplifie. Dépasser ces défis destructeurs relève de l'esprit européen auquel aspirent tous les acteurs régionaux. J'espère que les membres du Conseil pourront continuer à user de leur influence considérable pour encourager les institutions démocratiques à répondre aux besoins réels de la population et encourager les dirigeants, à Belgrade et Pristina, à poursuivre leur dialogue visionnaire, dans leur intérêt comme dans celui de leurs peuples.

Notre mission continue de s'efforcer d'appuyer ces objectifs par tous les moyens et en plein partenariat et coopération avec les partenaires locaux et internationaux. L'autorité du Conseil reste absolument indispensable pour garantir l'application du principe de responsabilité et pour reconnaître les dirigeants qui comprennent que leur succès politique se mesure au bien-être de leurs populations.

Je saisis cette occasion pour remercier une fois encore tous les membres du Conseil de leur appui continu à notre mission.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Tanin de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la Serbie.

Mme Kuburović (Serbie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, de son attachement à la mise en œuvre du mandat de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, ainsi que les membres du Conseil pour l'intérêt qu'ils accordent à cette question. Je tiens à souligner qu'il importe que les réunions du Conseil sur cette question continuent de se tenir tous les trois mois – pour permettre la création des conditions d'une

mise en œuvre non entravée du mandat de la MINUK et appuyer le dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l’Union européenne (UE).

Le Serbie attache une importance particulière à l’action de la MINUK et pense que la Mission a besoin d’être dotée du personnel et des ressources financières appropriés pour qu’elle puisse répondre à toutes les exigences liées à la mise en œuvre de son mandat. Dans le même temps, nous savons que la Mission opère dans un environnement hostile, souvent caractérisé par l’animosité de la communauté albanaise. C’est ainsi que nous comprenons les efforts que fait la MINUK pour décrire la situation sur le terrain en des termes plus modérés, s’abstenant de faire des évaluations qui seraient inévitablement très critiques envers Pristina et qui, à leur tour, pourraient conduire à des conclusions erronées et simplistes.

Malgré de nombreux problèmes, la Serbie continue de participer au dialogue d’une façon constructive, responsable et attentive, aux fins de régler les questions en suspens dans un cadre de neutralité quant au statut, contribuant de la sorte à stabiliser la situation et créant les conditions idéales pour faciliter l’adhésion à l’UE des pays des Balkans occidentaux. Que Pristina utilise le dialogue et le processus de normalisation des relations comme moyen d’exercer un chantage sur ses partenaires serbe et européens est inacceptable. Ce comportement a atteint le comble avec l’adoption par son Assemblée, au début du mois de mars, d’une résolution appelant à suspendre le dialogue et le liant *de facto* au sort d’une seule personne, accusée des crimes les plus odieux. Cela a été suivi par les menaces qu’ont proférées ouvertement les dirigeants politiques régionaux albanais de retracer les frontières et de créer ce qu’ils appellent « la Grande Albanie » s’il n’est pas répondu rapidement à leur ambition d’intégration européenne.

Malgré le fait que l’accord sur la création d’une association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo constitue la partie la plus importante du premier accord sur les principes régissant la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, et qu’il est déterminant pour la survie des Serbes au Kosovo-Métohija, aucun progrès significatif n’a été fait sur cette question au cours de la période considérée. Le problème ne sera pas réglé par les critiques publiques que l’Occident adresse sporadiquement à Pristina. Il est nécessaire que nos partenaires européens et le Conseil de sécurité se fassent entendre et parlent d’une même voix pour demander à Pristina d’honorer ses engagements s’agissant de l’association/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo. De même, la République serbe souligne qu’il importe de tenir des séances du Conseil tous les trois mois pour adresser un message aux deux parties, en particulier à Pristina, à savoir que les accords ne sont pas et ne peuvent pas être lettre morte. Les déclarations creuses ne suffisent plus; elles doivent être suivies d’actes spécifiques.

La Serbie est véritablement attachée au maintien de la paix. Ce qui lui importe essentiellement, c’est de sauver des vies, de protéger les biens de tous les habitants de la province et de permettre le retour durable des personnes déplacées. Malheureusement, nous devons noter que la situation actuelle au Kosovo-Métohija ne s’y prête pas – fait souligné aussi par le Secrétaire général dans ses rapports. L’absence d’une réponse systématique de la part des institutions de Pristina aux multiples problèmes rencontrés par les communautés non albanaises, ainsi que la campagne intensive antiserbe ont contribué à la poursuite des attaques à motivation ethnique contre les Serbes. Un exemple en est la menace effroyable proférée dernièrement par Daut Haradinaj, député à l’Assemblée du Kosovo et membre du parti d’opposition Alliance pour l’avenir du Kosovo, que pas un seul Serbe ne restera vivant au Kosovo-Métohija si les résultats de l’enquête contre son frère, Ramush Haradinaj, étaient contraires au souhait des Albanais. La réaction de M. Tanin à cette déclaration est digne d’éloges. De plus, le système de justice au Kosovo-Métohija ne doit pas rester muet face au discours haineux et aux menaces, nouvelles, de nettoyage ethnique contre les Serbes restants.

Il ne saurait y avoir de réconciliation véritable sans poursuites pour les crimes commis, sans exception, et sans volonté d’en faire répondre les auteurs, y compris dans ses propres rangs. Le fait que pas même un seul des assassins du millier de Serbes tués depuis la fin du conflit n’ait été reconnu coupable et condamné à une peine applicable en dit long. Cela ne peut pas mener à une réconciliation véritable; cela ne peut mener qu’à un semblant de réconciliation, comme le veulent les promoteurs du projet Kosovo.

L’impunité pour les crimes ne peut être ni permise ni tolérée. Tous les États Membres de l’ONU sont mis au défi; Ils doivent montrer que la loi et la justice sont au-dessus des considérations politiques et que toutes les victimes sont égales. C’est exactement pour cette raison que nous considérons que la décision du tribunal français de Colmar de refuser d’extrader Ramush Haradinaj – soupçonné des crimes de guerre les

plus graves – est honteuse, illégale et scandaleuse. La cour n’a présenté aucun fait montrant que les conditions exigées par la Convention européenne d’extradition de 1957, signée par la France et par la Serbie, ne sont pas réunies. La décision du tribunal est une violation des principes universels du droit international relatif à la lutte contre l’impunité pour crimes de guerre, et son assertion que l’extradition de Ramush Haradinaj en Serbie auraient des conséquences très graves pour lui est inacceptable et sans fondement.

Les crimes odieux et les atrocités contre des civils serbes ainsi que contre des Albanais non loyaux commis par l’Armée de libération du Kosovo (ALK), une organisation terroriste dont l’un des chefs fut Ramush Haradinaj, sont pour le moins effrayants. Les témoignages relatifs aux viols brutaux et à répétition, à la torture, aux violences physiques et aux assassinats impitoyables commis par les membres de l’ALK sont choquants. Tous ceux qui croient que la décision du tribunal français est une victoire pour les Albanais du Kosovo-Métohija se trompent. Ce ne sont pas eux qui sont vainqueurs, mais le crime, et la défaite n’est pas la nôtre, mais celle du droit et de la justice. Au nom des victimes, nous avons l’obligation morale de continuer de lutter pour la justice et la vérité. Nous ne renoncerons pas; nos victimes n’ont pas moins de prix.

Pourtant, le message adressé par cette décision fondée sur des motifs politiques et par ceux qui ont accueilli Ramush Haradinaj à Pristina par des feux d’artifice est que l’assassinat de Serbes n’est pas punissable et ne doit pas l’être. Les dirigeants politiques albanais à Pristina doivent enfin comprendre que punir des criminels de guerre est partie intégrante de la normalisation des relations, et que soutenir un homme soupçonné de crimes contre les Serbes et les Roms, ainsi que contre ses propres compatriotes, ne fait qu’élargir le fossé interethnique au Kosovo-Métohija et saper l’état de droit et la démocratie dans la province.

Comme si les crimes commis en 1998 et 1999 ne suffisaient pas, Ramush Haradinaj continue de brandir de nouvelles menaces – s’emparer par la force du territoire de la Serbie et réécrire la constitution serbe sous la contrainte. De plus, il promet que si les États-Unis ne les aident pas, alors les Albanais finiront le travail eux-mêmes. Je voudrais rappeler qu’en ce qui concerne le Kosovo-Metohija, tout a commencé par des mensonges proférés par des gens comme William Walker. Aujourd’hui, il n’essaie même pas de cacher son attachement aux ambitions et aux projets relatifs à une Grande Albanie. Il est également connu pour son opposition aux Chambres spécialisées, créées pour juger les crimes commis par les membres de ce qui est connu sous le nom d’Armée de libération du Kosovo.

Dans ce contexte, je tiens à rappeler que dans le cadre de l’accord du 16 octobre 1998, la République fédérale de Yougoslavie a consenti au déploiement de 2 000 membres de la Mission de vérification au Kosovo de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur une partie de son territoire, à savoir Kosovo et Metohija. La validité de cet accord a été confirmée par la résolution 1203 (1998) du 24 octobre 1998 et la République fédérale de Yougoslavie s’est acquittée de toutes ses obligations au titre de la résolution et de l’accord. Toutefois, William Walker, qui dirigeait la Mission de vérification au Kosovo de l’OSCE pour le Kosovo et qui était tenu d’agir de manière objective et impartiale,en sa qualité de fonctionnaire de cette organisation, a abusé de son mandat et de la Mission de l’OSCE pour promouvoir des objectifs qui ont été dévoilés récemment, à savoir la création d’un Kosovo indépendant et d’une Grande Albanie.

La Mission de vérification dirigée par William Walker n’a jamais atteint sa pleine capacité opérationnelle et tous les vérificateurs ont dû se retirer suite à sa décision du 20 mars 1999, immédiatement avant l’agression lancée contre la République fédérale de Yougoslavie.

Le fait que la Mission de l’OSCE n’a pas été menée à bon terme dans le cadre de l’accord du 16 octobre 1998, les pressions exercées sur Helena Ranta pour que ses conclusions médico-légales correspondent aux souhaits de William Walker et l’envoi d’un rapport falsifié sur le prétendu massacre de civils commis dans le village de Račak se passent de commentaires, en particulier compte tenu des déclarations récentes de William Walker concernant le projet de création d’une Grande Albanie. Cela prouve clairement qu’il a abusé du mandat de l’OSCE et que ce faisant, a violé la résolution 1203 (1998).

Dans ce contexte, s’agissant du rôle qu’a joué William Walker, il est évident qu’il a abusé de sa position au sein d’une organisation internationale respectable comme l’OSCE pour créer les conditions politiques favorables à l’adoption d’une décision sur l’agression contre la République fédérale de Yougoslavie. Ceci est également corroboré par la déclaration récente de Victoria Nuland selon laquelle les États-Unis ont investi dans l’indépendance du Kosovo pendant 20 ans.

Les agissements de William Walker et l'emploi de la force armée contre la République fédérale de Yougoslavie ne sont rien d'autre qu'une violation flagrante des principes sur lesquels reposent les Nations Unies, en particulier le principe selon lequel il faut s'abstenir de recourir à la menace de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État. Il s'agit également d'une violation de la clause impérative figurant à l'Article 53 de la Charte des Nations Unies selon laquelle aucune action coercitive ne sera entreprise en vertu d'accords régionaux ou par des organismes régionaux - y compris l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord - sans l'autorisation du Conseil de sécurité.

La décision de faire usage de la force contre la République fédérale de Yougoslavie a été prise et exécutée sans l'autorisation du Conseil de sécurité par ces mêmes pays qui, jusqu'à présent, continuent de militer pour la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo. Par conséquent, il s'agit d'une violation des droits souverains de la Serbie et d'une remise en cause de l'autorité du Conseil dans l'exercice de son principal devoir de maintenir la paix et de la sécurité.

La décision illégale relative à l'agression contre la République fédérale de Yougoslavie a été prise principalement sur la base du rapport établi par William Walker, alors qu'il n'y avait pas de catastrophe humanitaire ni de persécutions visant les Albanais du Kosovo et de Metohija dans cette province en 1998-1999. Par exemple, au moment où William Walker était le Chef de la Mission de vérification, il est indiqué dans une communication du Ministère allemand des affaires étrangères datée du 12 janvier 1999 adressée à un tribunal de Trier que les opérations des forces de sécurité yougoslaves et serbes ne visaient pas les Albanais du Kosovo en tant que groupe ethnique, mais des militants de l'opposition et leurs prétendus partisans.

La position sur l'intervention humanitaire présumée au Kosovo-Metohija n'était pas celle du Conseil de sécurité ou de tout autre organe crédible. Les faits qui ont permis d'aboutir à la conclusion selon laquelle une intervention militaire était nécessaire à l'époque étaient contradictoires et servaient les intérêts de l'OTAN, l'objectif étant de lancer une agression armée contre la République fédérale de Yougoslavie. Le fait d'invoquer une intervention humanitaire pour justifier l'emploi de la force armée est clairement incompatible avec la pratique de la Cour internationale de Justice - par exemple, dans l'affaire des Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci - et d'autres textes élaborés sous l'égide de l'ONU. Le fait que cette soi-disant intervention humanitaire n'a jamais fait partie du droit international a été précisé notamment dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), qui confirme au paragraphe 79 que

> « Les dispositions pertinentes de la Charte sont suffisantes pour faire face à l'ensemble des menaces contre la paix et la sécurité internationales »,

> et réaffirme que

> « Le Conseil de sécurité dispose de l'autorité voulue pour ordonner des mesures coercitives en vue de maintenir et rétablir la paix et la sécurité internationales »,

en soulignant

> « l'importance d'agir conformément aux buts et aux principes consacrés dans la Charte ».

L'agression contre la République fédérale de Yougoslavie a entraîné des destructions à grande échelle et de nombreuses pertes en vies humaines ainsi que l'expulsion d'un grand nombre de Serbes et d'autres populations non-albanaises du territoire du Kosovo-Metohija. Aujourd'hui, les faits prouvent largement que les actions menées contre la Serbie étaient planifiées et calculées et n'ont pas été menées dans l'intérêt de la justice internationale.

La résolution 1244 (1999) ne constitue pas et ne saurait constituer une approbation post factum de l'emploi de la force armée contre la République fédérale de Yougoslavie. En outre, elle ne peut modifier la qualification juridique de l'intervention de l'OTAN, qui est une agression. Cette résolution, tel qu'indiqué par la Cour internationale de Justice dans son avis consultatif sur la conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance relative au Kosovo (voir A/64/881), fait partie du droit international, de même que le règlement UNMIK No. 2009/1, qui définit le Kosovo et Metohija comme un territoire au sein de la République de Serbie sous administration internationale.

Il est évident que les droits de l'homme des populations non albanaises continuent d'être systématiquement menacés sur tout le territoire de Kosovo-Metohija. De nombreux incidents témoignent largement du fait que les conditions de sécurité au Kosovo-Metohija sont toujours précaires et qu'il existe un risque d'escalade de la violence. En règle générale,

les personnes qui regagnent leurs foyers au sein des communautés où vivent plusieurs groupes ethniques sont les plus vulnérables. Il faut accorder davantage d'attention à cette question dans les rapports du Secrétaire général. En moyenne, 10 à 15 attaques à motivation ethnique sont enregistrées chaque mois, suivies d'une campagne incessante d'intimidation contre les Serbes. Aucun des auteurs de ces actes n'a encore été puni. Je me contenterais de mentionner les manifestations d'un groupe d'Albanais dans le village de Ljubožda, près d'Istok, où sont rentrées récemment 13 familles serbes, pour démontrer que le Kosovo-Metohija a encore un long chemin à parcourir pour devenir une société multiethnique dont tous les résidents sont traités sur un pied d'égalité. L'absence de toute réaction de la part des institutions concernées équivaut à une approbation tacite de la poursuite de ces pratiques, voire à un soutien.

Il ne saurait y avoir de coexistence pacifique lorsque le taux de retours de personnes déplacées, qui n'est que de 1,9 %, est plus faible que dans les zones les plus traumatisées après un conflit. Qu'il me soit permis de rappeler au Conseil qu'il y a encore plus de 200 000 déplacés dans le centre de la Serbie. Les principaux obstacles à leur retour sont notamment les attaques incessantes contre les rapatriés serbes et les autres rapatriés non-albanais, les pillages, la profanation du patrimoine culturel et religieux et les procédures pénales à motivation politique contre les personnes déplacées, ainsi que le fait qu'ils ne peuvent pas exercer leur droit à la restitution des biens.

Dans ce contexte, il faut que tous les acteurs concernés par le règlement de la question des déplacées œuvrent de concert pour créer des conditions propices à des retours durables et sans entrave, ce qui est un élément clef du mandat de la MINUK. Dans un mémorandum publié suite à sa mission au Kosovo-Metohija, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

> « constate avec préoccupation l'existence au Kosovo de nombreux obstacles au retour volontaire des personnes déplacées ».

Il poursuit en disant que « même si l'Accord d'association de stabilisation », signé par l'Union européenne et Pristina en octobre 2015,

> « réaffirme le droit au retour pour tous les réfugiés et personnes déplacées ainsi que la protection de leurs droits fondamentaux, [...] des progrès très modestes ont été réalisés en la matière ».

Le Commissaire s'est déclaré particulièrement préoccupé

> « par les incidence négatives signalées des actes d'hostilité ou des violences manifestement à motivation ethnique sur les retours volontaires »

et par le fait que la police ne qualifie pas

> « les crimes à motivation ethnique en tant que tels et qu'il n'est pas procédé à un suivi systématique de la situation dans ce domaine ».

Ces derniers temps, la sécurité de la province serbe dans le sud est particulièrement menacée en raison du processus en cours des retours des combattants terroristes étrangers des champs de bataille du Moyen-Orient et de l'escalade de l'extrémisme politique et religieux.

La Serbie est fermement opposée à la création d'une armée du Kosovo, qui va à l'encontre de la résolution 1244 (1999) et de la Constitution de la République de Serbie. Les efforts visant à constituer une armée du Kosovo ne sont qu'une tentative d'exacerber les tensions durant une période extrêmement délicate, marquée par des déclarations dangereuses concernant la redéfinition des frontières internationalement reconnues et la création d'une Grande Albanie, une idée dont nous pensions qu'elle appartenait au passé sombre de cette région des Balkans occidentaux pendant la Seconde Guerre mondiale.

Guidée par l'intérêt de la stabilité régionale, la Serbie est fermement attachée à la poursuite du dialogue, qui vise essentiellement à résoudre les problèmes quotidiens des personnes vivant au Kosovo-Metohija sans préjudice du statut futur de la province et dans le plein respect de la résolution 1244 (1999). Cette résolution reste la base et le cadre du règlement de la question du Kosovo-Metohija et contient des garanties sur l'intégrité territoriale de la République de Serbie. Nous considérons que le dialogue, facilité par l'Union européenne, est le meilleur moyen de renforcer la confiance entre les Serbes et les Albanais du Kosovo-Metohija, et constitue un mécanisme important pour appuyer les efforts déployés par l'Union européenne pour consolider la paix et la stabilité et promouvoir le processus d'intégration européenne dans notre région.

Il est toutefois difficile de se défaire de l'impression que le dialogue ne produit aucun résultat à l'heure actuelle, en raison peut-être de la position non constructive de Pristina pour ce qui est de mettre en œuvre

les accords. Afin que le dialogue ait véritablement un sens, il ne doit pas être utilisé à mauvais escient comme plate-forme pour imposer les intérêts d’une partie, sur la base d’attentes irréalistes qui ne voudraient voir dans la normalisation rien d’autre que la reconnaissance par la Serbie de la déclaration unilatérale d’indépendance du Kosovo. Les résultats positifs obtenus jusqu’à présent dans des domaines tels que les télécommunications et la liberté de circulation sont la preuve éloquente que rien ne peut remplacer le dialogue, lequel devrait être poursuivi avec un sens plus aigu des responsabilités et une véritable volonté de compromis.

Nous espérons que Pristina comprendra la nécessité de trouver des solutions mutuellement acceptables avec Belgrade à toutes les questions en suspens, ce qui ne saurait se fonder sur le diktat et le fait accompli. En œuvrant à ces solutions, il est nécessaire d’éviter les actes unilatéraux – qui sont, à bien des égards, préjudiciables – tels que les tentatives d’admettre Pristina au sein de diverses organisations internationales ou encore les décisions illégales, qui sont nulles et non avenues aux yeux de la République de Serbie, comme celle prise le 1er mars de s’approprier les biens de la République de Serbie. Ces décisions polluent inutilement l’atmosphère du dialogue. Pour donner une chance au dialogue, il sera certainement nécessaire que le facilitateur prenne davantage les choses en main, principalement dans le domaine de la mise en œuvre des accords conclus.

Je terminerai mon propos en lançant un appel aux pays qui n’ont pas reconnu la déclaration unilatérale d’indépendance du Kosovo pour qu’ils continuent de respecter fidèlement les principes consacrés par le droit international et la Charte des Nations Unies. Dans le même temps, je demande aux pays qui ont reconnu le Kosovo de reconsidérer leur décision et de contribuer en conséquence aux efforts visant à trouver une solution mutuellement acceptable à cette question, en partant du principe que l’unilatéralisme est un moyen inacceptable de résoudre un problème, quel qu’il soit.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à Mme Çitaku.

Mme Çitaku (*parle en anglais*) : C’est un honneur pour moi d’être ici aujourd’hui, et j’apprécie sincèrement l’occasion qui m’est donnée par les membres du Conseil de sécurité, dont le temps est très précieux. Je sais qu’à l’heure où nous parlons, le monde a de nombreux problèmes et défis pressants à régler.

C’est en 1993 que les membres du Conseil ont pour la première fois parlé du Kosovo dans cette salle. À cette époque où nous étions soumis à un apartheid sur la seule base de notre appartenance ethnique, emprisonnés pour nos convictions politiques et expulsés de nos écoles et de nos emplois légitimes, les membres du Conseil de sécurité, ici dans cette salle, ont fait entendre leurs voix. Plus tard en 1998 et en 1999, alors que nous vivions le cauchemar de la violence, le Conseil de sécurité a adopté sept résolutions appelant à la paix et à la fin du nettoyage ethnique. Nous leur en serons à jamais reconnaissants. Tous les membres ont parlé en notre faveur. Ils se sont tenus à nos côtés lorsque près d’un million de Kosovars – la moitié de notre population – ont été déportés, et ils nous ont aidés dans les camps de réfugiés en Albanie et en Macédoine. Et ils restés avec nous lorsque nous sommes rentrés chez nous. Certes, nous avons retrouvé un champ de ruines, mais nous avons reconstruit nos maisons et notre vie avec leur aide et leur soutien. Ils nous ont aidés pendant les jours les plus difficiles, mais maintenant il est tout simplement inutile, contre-productif et, franchement, cynique de venir ici tous les trois mois et de répéter les mêmes vieilles histoires uniquement pour des raisons purement politiques et des jeux de pouvoir.

La résolution 1244 (1999), adoptée il y a 18 ans, a expiré il y a longtemps. Tout d’abord, elle se réfère à une union qui n’existe plus. Je suis sûre que les membres du Conseil savent que le Monténégro a récemment adhéré à l’OTAN. Or, selon la résolution, le Monténégro fait partie d’une union appelée Serbie-et-Monténégro. Deuxièmement, c’est précisément dans cette salle que le 24 octobre 2005, le Conseil a adopté une déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2005/51) appelant à l’ouverture d’un processus politique en vue de déterminer le statut futur du Kosovo.

C’est précisément l’Envoyé spécial du Secrétaire général, le sage Président Ahtisaari, qui, à l’issue d’un processus de négociation très intense et exhaustif, a proposé l’indépendance du Kosovo comme solution définitive. C’est précisément la Cour internationale de Justice qui, à la demande de réexamen de la Serbie, a déclaré expressément et sans ambiguïté que le Kosovo avait le droit de déclarer son indépendance et que son indépendance ne violait pas le droit international. J’invite chacun à venir au Kosovo et à voir la réalité, car – les membres peuvent me faire confiance – les débats dans cette salle ne correspondent pas à la situation sur le terrain.

Je l'ai déjà dit et je le redirai : ce n'est pas parce que la Serbie ne nous reconnaît pas en tant qu'État que nous n'avons pas le droit d'être un État et un peuple indépendants. Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas encore un État Membre de l'ONU – à cause de jeux de pouvoir purement géopolitiques qui échappent à notre contrôle – que nous sommes moins qu'un État. Et, oui, nous ne sommes pas un État parfait. Nous sommes confrontés à de nombreux défis. Nous avons encore beaucoup à faire. Mais nous savons tous que la raison pour laquelle nous sommes venus ici aujourd'hui et sommes assis autour de cette table – et la raison pour laquelle nous le faisons tous les trois mois – n'est pas parce que nous ne sommes pas parfaits.

Prenons l'exemple des droits des minorités. Si la situation des minorités dans un pays donné était le critère d'une réunion ici tous les trois mois, que l'on me croie quand je dis que le Kosovo serait vers le bas de la liste, non pas parce que la situation concernant l'intégration des minorités est parfaite, mais parce que nous n'avons ménagé aucun effort pour répondre à leurs besoins. Les Serbes du Kosovo sont la minorité la plus privilégiée d'Europe. Est-ce que quelqu'un sait où vit la communauté qui subit le plus de discriminations en Europe? La réponse, c'est en Serbie, à Presheve, Medvegje et Bujanoc, où chaque jour la communauté albanaise fait face à toutes sortes de discriminations cruelles. Je ne parle pas seulement des niveaux élevés d'intolérance ou de discrimination cachée, qui ont toujours existé, mais de la discrimination visible et constante dont sont victimes les Albanais de souche, en particulier dans les domaines de l'économie et de l'éducation. Ils sont notamment sous-représentés aux niveaux local et central dans l'emploi dans le secteur public et subissent de nombreuses autres restrictions au quotidien.

Je le sais que parce que je m'y suis rendue. Pourtant, il n'y a pas aucune séance ni discussion du Conseil de sécurité concernant leurs droits. Conclusion : la Serbie utilise cette plate-forme et insiste d'une manière ou d'une autre sur une représentation asymétrique. La Serbie soutient avec insistance que d'une manière ou de l'autre nous ne sommes pas égaux, qu'ils sont supérieurs à nous. Permettez-moi de le dire encore, à haute et intelligible voix. Nous sommes indépendants, égaux et nous avons confiance en nous, nous ne sommes pas leurs inférieurs. Il y a quelque chose d'intrinsèquement raciste dans cette attitude. La Serbie a toujours essayé de nous dépeindre comme une catégorie de gens en dessous de rien, dépourvus de culture, un peuple de seconde classe. Allez dire cela à Majlinda Kelmendi, titulaire d'une médaille d'or aux Jeux olympiques; ou à Petrit Halilaj, honoré la semaine dernière au Festival de Venise; ou à Mergim Cahani, auquel est venue une idée voici trois ans et qui gère aujourd'hui la société d'information et de technologie dont la croissance est la plus rapide dans la région; ou aux diplômés de fraîche date que j'ai rencontrés l'autre jour à l'Université américaine de Pristina, pleins d'espérances, de rêves et de curiosité, tout à fait semblables à leurs homologues en Europe ou en Amérique.

Ce que j'essaie de dire, c'est que bien que le Kosovo ait de nombreux problèmes, ce n'est pas dans cette salle que nous devons nous en occuper. En outre, dépenser les précieuses ressources du Conseil de sécurité pour une Mission qui n'a plus de raison d'être revient à commettre une injustice à l'égard de tous ceux qui ont besoin de son aide. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) n'a aucun rôle à jouer au Kosovo, et c'est pourquoi nous sommes surpris de voir que son budget et son personnel vont augmenter l'année prochaine. Le Conseil peut décider de maintenir une mission coûteuse au Kosovo, mais elle n'a aucun rôle à jouer sous sa forme actuelle.

Le dernier débat du Conseil de sécurité sur les missions de maintien de la paix (voir S/PV.7918), lancé par la délégation des États-Unis en présence du Secrétaire général et avec l'appui des membres du Conseil, a fait ressortir la conclusion que l'approche du Conseil à l'égard de ces missions devait changer, ce que nous demandons précisément depuis longtemps. Sans porter atteinte à l'importance vitale que les missions de maintien de la paix ont pour la sécurité en général, je dois signaler que les mandats de certaines missions – la MINUK en est un bon exemple – ont été élaborés voici des années, parfois même des décennies. Je tiens donc à saisir cette occasion de remercier les Ambassadeurs Haley et Delattre d'avoir dit que le moment est venu de mettre fin à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Le second point dont je veux parler est le dialogue avec la Serbie. Si nous restons déterminés à le poursuivre, nous sommes las des deux poids, deux mesures, du double jeu et de l'ambiguïté. D'un côté, la Serbie nous déclare qu'elle veut la paix et la réconciliation; de l'autre, elle fait mauvais usage de la notice rouge INTERPOL et rend des mandats d'amener à l'encontre de nos dirigeants et combattants de la liberté qui ont défendu leurs foyers contre des atrocités, comme le Conseil et le monde entier

le savent fort bien. Cela paraît se rattacher à l'ancien mélange de brutalité et de simili-bureaucratie dont les Kosovars ont souffert des décennies durant. Après les coups violents, les humiliations, les assassinats ou, dans le meilleur des cas, l'expulsion du Kosovo, la police serbe émettait contre eux des accusations de terrorisme pour les empêcher de revenir dans leurs foyers ou de mener une vie normale.

À ce propos, les personnes exposées à cette tactique de simili-bureaucratie et d'allégations controuvées n'ont pas été que des Kosovars. Beaucoup comptaient parmi les dirigeants d'autres pays, notamment un ancien Président des États-Unis, un Premier Ministre du Royaume-Uni et des Premiers Ministres d'Italie et d'Allemagne, ainsi que des Ministres des affaires étrangères et des Ministres de la défense, tous visés par les notices rouges. Le plus récent incident, qui concernait M. Ramush Haradinaj, ancien Premier Ministre du Kosovo, a heureusement pris fin; bien qu'il y ait fallu quelques mois, il a finalement été libéré par les autorités françaises. Ce qui lui est arrivé démontre éloquemment quel état d'esprit règne aujourd'hui en Serbie. M. Haradinaj a été acquitté non pas une, mais deux fois par le Tribunal de La Haye.

La Serbie sait fort bien qu'elle a perdu la bataille avec le Kosovo. Militairement, elle l'a perdue en 1999; politiquement, en 2008; légalement, en 2009, avec l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice. Et il est maintenant clair que la Serbie veut l'emporter sur le plan moral en essayant de créer artificiellement un rapport d'égalité morale entre elle-même et tous les autres pays de l'ex-Yougoslavie. Cela est tout simplement faux. Il y a eu un agresseur dans l'ex-Yougoslavie, et c'était la Serbie. Il y a eu une force militaire qui a combattu pour étendre le territoire et commis un génocide. Les autres pays – Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine et Kosovo – combattaient pour la liberté et la défense des vies. Même aujourd'hui, la Serbie refuse d'accepter la responsabilité des événements passés. Même aujourd'hui, nous avons entendu un représentant du Gouvernement serbe nier la réalité d'un massacre commis devant les yeux du monde entier. Ce que j'essaie de bien marquer, c'est que pour qu'il y ait réconciliation, la Serbie doit accepter le Kosovo comme un égal et comme un État. Et elle doit aussi accepter sa responsabilité historique. La réconciliation entre la France et l'Allemagne aurait-elle jamais eu lieu si l'Allemagne n'avait pas reconnu sa responsabilité dans l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale?

La Serbie a refusé d'affronter son propre passé. Elle a refusé d'affronter les crimes réels – non fictifs, mais réels et bien documentés – qui ont été commis au Kosovo durant la guerre. Le Centre pour les droits de l'homme en Serbie a publié un effrayant rapport, chiffres et faits à l'appui, qui illustre les mesures sans précédent que la Serbie a prises pour dissimuler les traces de ses crimes de guerre, allant jusqu'à construire au-dessus de charniers. Imaginez les sentiments de milliers de familles au Kosovo qui exigent des réponses et une inhumation digne. Loin de trouver la force d'affronter son passé, loin de rechercher la catharsis, la Serbie a choisi la voie du déni. Le nombre de Serbes accusés de crimes commis au Kosovo, ou condamnés à ce titre, est zéro. Bien plutôt, ils sont promus à de hautes positions, comme le général Diković, dont la responsabilité dans le meurtre de 1400 civils est démontrée.

Quoi qu'il en soit, pourtant, nous ne laisserons pas la Serbie nous détourner de nos engagements. Rien qu'entre 2009 et 2015, les institutions kosovares ont émis plus de 20 inculpations pour crimes de guerre. Chaque vie est importante et chaque décès doit faire l'objet d'une enquête en forme. Nous resterons attachés à la paix et au dialogue, comme nous l'avons toujours été. Et nous travaillerons de plus en plus dur à devenir un membre responsable de la famille des nations libres du monde.

Nous voulons aussi contribuer à la sécurité régionale et mondiale. Conformément à nos lois et à notre Constitution, nous avons donc abordé la création d'une armée kosovare. Nous déploierons des efforts intensifs et sérieux pour convaincre la population serbe locale d'appuyer ce projet. Toutes les autres minorités kosovares l'appuient. Ceci dit, nous ne permettrons à personne de nous prendre en otage et nous n'accorderons à personne le pouvoir de bloquer ce processus par un veto. Nous promouvrons une réforme constitutionnelle, mais s'il devient évident que la Serbie intervient et ne permet pas aux membres serbes du Parlement de prendre des décisions autonomes, nous nous emploierons à changer la législation.

Nous ne sommes pas en train d'acheter des MIG, donc il n'y a pas de quoi céder à la panique. C'est une petite force de défense qui complètera nos infrastructures de sécurité nationale, conformément à l'examen du secteur de la sécurité effectué en collaboration avec l'OTAN.

Comme les membres du Conseil l'ont peut-être déjà appris, après la motion de censure adoptée la semaine dernière, le Kosovo organisera des élections

parlementaires anticipées en juin. Nous avons invité des observateurs internationaux à suivre le processus. Pour le Kosovo, la crédibilité du processus électoral est beaucoup plus importante que le résultat. Les problèmes que nous allons devoir affronter cette année sont beaucoup trop nombreux, et le nouveau gouvernement devra jouir d'une crédibilité et d'une légitimité totales pour faire avancer son programme.

Par ailleurs, si des désaccords évidents opposent les partis politiques au Kosovo, comme au sein de toute démocratie, il existe une entente fondamentale et un large consensus social en faveur de l'avenir euro-atlantique du Kosovo. Il n'y a pas de grand Kosovo ou de grande Albanie; il y a des Albanais qui vivent au Kosovo, des Albanais qui vivent en Albanie, des Albanais qui vivent en Macédoine – notre objectif commun et partagé est de devenir des citoyens à part entière de l'Union européenne.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, M. Zahir Tanin, de l'exposé détaillé qu'il a présenté au Conseil de sécurité sur le rapport (S/2017/387) du Secrétaire général. L'Égypte réaffirme son plein appui à M. Tanin dans l'accomplissement de ses tâches. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à Mme Nela Kuburović, Ministre de la justice de la République de Serbie, et à l'Ambassadrice Vlora Çitaku, et nous les remercions de leurs déclarations.

L'Égypte souligne sa préoccupation devant les difficultés que pose la promotion de la sécurité et de la stabilité dans la région des Balkans occidentaux, qui est affectée par la situation au Kosovo. Nous attachons une grande importance aux efforts déployés récemment par les autorités kosovares en vue de réaliser cet objectif et de poursuivre les réformes qu'elles avaient lancées. Nous saluons les progrès accomplis dans les domaines économique, de la sécurité et de l'état de droit, qui se sont traduits par une hausse du taux de développement, une baisse du chômage et une amélioration générale des conditions d'investissement. Nous appelons le nouveau Gouvernement kosovar à maintenir cette approche qui consiste à régler les différends sur la base d'un dialogue constructif.

Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les informations contenues dans le rapport concernant les obstacles au dialogue entre Pristina et Belgrade et à la mise en œuvre des accords déjà conclus. L'Égypte souligne que le dialogue de haut niveau entre les deux parties, sous les auspices de l'Union européenne, reste le cadre le plus approprié pour régler leurs différends par des moyens pacifiques. Nous prions les deux parties de faire preuve de retenue et de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales de nature à exacerber la situation. Nous exhortons donc les dirigeants à Belgrade et Pristina à poursuivre le dialogue de haut niveau afin de trouver des solutions consensuelles et durables qui soient acceptables pour les deux parties et à jeter les bases de la paix et de la stabilité dans la région.

Nous sommes également préoccupés par la montée des tensions ethniques et des tendances nationalistes, et nous soulignons la nécessité d'éviter toute provocation qui pourrait exacerber la situation et les dissensions internes. Nous saluons la décision prise par les autorités politiques qui représentent les Serbes du Kosovo de mettre fin à leur boycottage et de reprendre leur participation au Gouvernement et à l'Assemblée. Nous appelons toutes les parties kosovares à opter également pour le dialogue, l'entente et la création d'institutions étatiques, et nous soulignons la nécessité de progresser vers la création de municipalités à majorité serbe au Kosovo, ce que nous estimons essentiel pour garantir la protection institutionnelle des Serbes du Kosovo.

Enfin, et au vu de l'importance que nous attachons à la paix et à la sécurité régionales, qui sont un des piliers de notre politiques étrangère, il nous semble important que l'Assemblée du Kosovo accepte l'accord sur la démarcation de la frontière avec le Monténégro afin d'accélérer l'intégration du Kosovo à l'Europe.

Mme Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Tanin, de la mise à jour qu'il nous a fournie concernant les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous apprécions les efforts que déploie l'ONU depuis 18 ans pour aider le Kosovo à bâtir des institutions démocratiques pluriethniques qui défendent l'état de droit et respectent les droits de l'homme. Nous nous félicitons que ces efforts aient largement atteint leur but. La situation actuelle au Kosovo est très différente de ce qu'elle était au moment de la création de la MINUK, et elle est également différente de la situation en 2008, date à laquelle le Secrétariat a procédé à sa dernière restructuration. Compte tenu des

progrès accomplis par le Kosovo et de la manière dont il s'est développé au fil des ans, les États-Unis et un nombre croissant de membres du Conseil ont exhorté le Secrétariat à continuer de diminuer les effectifs de la Mission, reconnaissant qu'elle s'est acquittée de son mandat.

Si la MINUK devait rester dans l'histoire comme un modèle de réussite de l'ONU, le risque est de plus en plus élevé qu'elle reste dans les mémoires comme un exemple de programme survivant à son utilité et d'une bureaucratie ne sachant pas comment négocier la fin de son mandat. Apparemment, sans tenir compte de la réalité sur le terrain, les ressources et les effectifs de la MINUK restent trop importants par rapport à ses responsabilités limitées. Plus déroutant encore, la Mission demande des fonds supplémentaires pour une programmation déjà redondante : 2 millions de dollars de ressources supplémentaires, principalement pour des programmes relatifs aux droits de l'homme et à l'état de droit, en dépit du rôle directeur que joue la mission « État de droit » menée par l'Union européenne dans ces domaines et en dépit du fait que le Gouvernement kosovar a montré qu'il était capable de gouverner et de s'acquitter efficacement de ces fonctions et d'autres tâches en toute indépendance.

Face à ces réalités, les États-Unis souhaitent que l'on réfléchisse à un retrait progressif de la MINUK afin de mieux refléter les progrès considérables accomplis au Kosovo. Toute autre proposition devra refléter la réalité sur le terrain et réduire la présence de l'ONU au Kosovo. Les États-Unis appellent de nouveau le Conseil à faire passer la durée de la période considérée et l'espacement des rapports de trois à six mois, voire plus, ce qui permettrait d'alléger le fardeau du Secrétariat et du Conseil, qui ont d'autres priorités bien plus urgentes.

Les États-Unis apprécient énormément et soutiennent le rôle vital que joue l'Union européenne en tant que facilitateur du dialogue de Bruxelles, et en particulier le rôle de chef de file du processus que joue personnellement la Haute Représentante de l'Union européenne, Mme Mogherini. Nous appelons les dirigeants de Belgrade comme de Pristina à continuer de prendre les mesures nécessaires pour relancer les pourparlers, et à faire preuve de retenue face aux provocations. Nous appelons aussi bien la Serbie que le Kosovo à mettre pleinement et rapidement en œuvre les accords conclus dans le cadre du dialogue, et à œuvrer plus activement à la normalisation de leurs relations.

En ce qui concerne les commentaires faits par la Ministre serbe de la justice ce matin s'agissant des événements survenus à Račak, je dirai simplement que les corps trouvés à Račak témoignent des atrocités et des violences qui ont eu lieu sur place. Le travail médico-légal effectué par les observateurs internationaux à l'époque était clair et sans ambiguïté sur ce point. Tous les pays des Balkans doivent rendre compte intégralement et honnêtement des événements qui se sont produits durant l'éclatement de la Yougoslavie et les conflits des années 90, et s'abstenir de ce type de révisionnisme historique qui sème la méfiance et la peur. Plutôt que tenter de refaire le procès du passé en s'appuyant sur des mensonges, les dirigeants doivent se concentrer sur le dur labeur requis pour promouvoir le dialogue et la réconciliation et s'efforcer d'instaurer une région des Balkans plus stable, plus prospère et plus sûre, en prélude à l'intégration euro-atlantique. Nous appelons tous les dirigeants de la région à éviter toute rhétorique incendiaire et inconsidérée, propre à susciter un tollé, et à s'attaquer plutôt aux réformes politiques et économiques fondamentales nécessaires pour aller dans le sens de leur intégration au sein des institutions euro-atlantiques. Les frontières des pays des Balkans sont définies et stables.

Les États-Unis réaffirment leur soutien aux efforts déployés par le Kosovo pour devenir une démocratie prospère, pacifique et multiethnique. Nous continuons d'appuyer fermement la pleine reconnaissance internationale du Kosovo et son admission à toutes les organisations internationales pertinentes, notamment l'ONU. Nous encourageons les États Membres de l'ONU qui ne l'ont pas encore fait à se joindre aux plus de 110 Membres qui ont déjà reconnu le Kosovo en tant qu'État indépendant.

M. Seck (Sénégal) : Je tiens d'abord à féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Zahir Tanin, Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour la qualité du rapport qu'il vient de nous présenter (S/2017/387) et l'assurer, encore une fois, du soutien de la délégation sénégalaise dans l'exercice de ses fonctions.

Je voudrais ensuite saluer la présence de Mme Nela Kuburović, Ministre de la justice de la République de Serbie et de Mme Vlora Çitaku, Ambassadrice du Kosovo auprès des États-Unis.

Ma délégation reste préoccupée par la persistance des tensions qui contrarient quelque peu les progrès

significatifs notés depuis la fin du conflit. À cet égard, et en vue de relancer la dynamique de construction et de préservation d'une stabilité durable qui, au-delà du Kosovo, concerne toute la région des Balkans, nous encourageons fortement, d'une part, les acteurs politiques kosovars à œuvrer au maintien d'un climat politique apaisé, dont dépend largement la qualité du dialogue avec Belgrade et, d'autre part, les autorités serbes à maintenir en le renforçant leur engagement dans un dialogue constructif et serein avec Pristina.

Cela dit, le Sénégal se félicite des progrès enregistrés jusqu'ici par les deux parties dans le cadre de ce dialogue, conduit notamment sous les auspices de l'Union européenne, et encourage les partenaires qui ont de l'influence à continuer d'en user pour relancer et accompagner les pourparlers. Afin de consolider les résultats obtenus dans ce cadre, il nous semble primordial que les accords conclus à ce jour soient mis en œuvre et que les dirigeants politiques des deux parties s'engagent pleinement à poursuivre dans un esprit constructif le dialogue, qui reste la seule solution viable pour la normalisation des relations.

Les récents développements, relatés dans le rapport, notamment la proposition du Président kosovar de transformer, par voie législative et non référendaire, les Forces de sécurité du Kosovo en une force armée, ont suscité une certaine controverse. Fort heureusement, ce projet de loi a été retiré le 7 mars 2017, avec une déclaration du Président Thaçi promettant qu'aucune mesure unilatérale ne serait prise à ce sujet, et que le processus de transformation serait « transparent et inclusif », et en collaboration avec les partenaires internationaux du pays.

Sur un autre registre, l'adoption par l'Assemblée du Kosovo de la résolution appelant à la suspension du dialogue entre Belgrade et Pristina, dialogue facilité par l'Union européenne, en guise de protestation à la détention de Monsieur Ramush Haradinaj, a constitué un autre sujet de crispation que nous espérons à présent dépassé avec la libération de ce dernier. Le Sénégal fonde le même espoir que soient surmontées les craintes nées de la décision du Gouvernement kosovar portant transfert au Kosovo de la propriété de tous les biens immeubles précédemment enregistrés au nom de ses républiques prédécesseurs ou d'une de leurs organisations administratives, qu'elles soient militaires, sociales ou politiques.

Au titre des notes positives, ma délégation voudrait saluer la participation des Serbes du Kosovo à l'élection présidentielle de la Serbie, avec des bureaux de vote installés à travers tout le Kosovo, sans aucune entrave, ainsi que le bon déroulement du scrutin avec l'appui de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Cela est à mettre aussi à l'actif de la Force internationale de sécurité au Kosovo. Aussi, nous nous réjouissons des rencontres de haut niveau organisées le 24 janvier et le 6 février dernier à Bruxelles par Mme Mogherini, Haute-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, rencontres qui ont vu la participation des Présidents de la Serbie et du Kosovo, ainsi que de leurs premiers ministres, qui se sont engagés à reprendre le dialogue au plus haut niveau sous les auspices de l'Union et à s'abstenir de toute déclaration ou propos à caractère belliciste ou provocateur.

Nous sommes d'avis, avec le Secrétaire général, que la question des personnes disparues, qui doit rester une priorité absolue, requiert des dirigeants des deux parties une volonté politique réelle en vue d'apporter aux familles les réponses qu'ils attendent depuis déjà très longtemps.

Sous un autre chapitre, ma délégation voudrait saluer les efforts des forces de sécurité kosovares dans la lutte contre l'extrémisme violent au Kosovo. Aussi, les activités déployées dans le cadre de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, dont le mandat a été prolongé jusqu'au 14 juin 2018, nous semblent salutaires, en ce qu'elles contribuent au renforcement des acquis en matière de défense et de promotion de l'état de droit ainsi que des droits de l'homme et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Nous nous félicitons par ailleurs des activités de la MINUK en matière de promotion de la réconciliation, de la justice transitionnelle, des droits de l'homme et de l'appui au processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

Pour terminer, le Sénégal tient à redire toute son appréciation des importants jalons posés dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina et encourage au renforcement de la dynamique de normalisation des relations entre les deux parties, ainsi qu'au resserrement de leurs liens de coopération, qui s'inscrit dans l'intérêt aussi bien de leurs populations que de la promotion de la paix dans la sous-région.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer remercier notre ami Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé aujourd'hui et pour le travail qu'il accomplit avec

la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je remercie également la Ministre Kuburović et l’Ambassadrice Çitaku de leurs déclarations au Conseil aujourd’hui.

La Suède accompagne depuis longtemps la population du Kosovo dans ses efforts pour laisser derrière elle l’héritage de la guerre et bâtir une société pacifique et prospère. La Ministre suédoise des affaires étrangères, Mme Margot Wallström, s’est rendue au Kosovo il y a deux semaines pour réaffirmer notre ferme appui à la perspective européenne du Kosovo. Elle a aussi souligné la nécessité de poursuivre les réformes et de normaliser les relations de Pristina avec Belgrade dans le cadre du processus. Nous restons disposés à prêter notre concours et nous continuerons d’appuyer les efforts de réforme du Kosovo dans le cadre de notre coopération bilatérale pour le développement.

Concrétiser la perspective d’intégration européenne du Kosovo et de toute la région des Balkans occidentaux reste une priorité essentielle pour l’Union européenne. La coopération régionale et des relations de bon voisinage sont des conditions préalables à la naissance de Balkans occidentaux stables, pacifiques et prospères. C’est pourquoi nous sommes préoccupés par le durcissement de la rhétorique dans la région ces derniers mois, comme l’a indiqué le Représentant spécial aujourd’hui. Nous appelons les deux parties à redoubler d’efforts en vue de la paix et à s’abstenir de rhétorique ou d’actes qui risquent de saper la confiance et, bien plutôt, d’œuvrer activement pour instaurer la confiance et l’entente mutuelle dans la région.

Il est clair que l’avenir de la Serbie et du Kosovo se situe au sein de l’Union européenne. C’est pour cela aussi que la normalisation des relations est essentielle. Le dialogue entre le Kosovo et la Serbie facilité par l’Union européenne fournit un important cadre pour trouver des solutions pragmatiques et mutuellement acceptables aux préoccupations des deux parties. C’est un processus irréversible qui requiert un engagement ferme.

Nous attendons de Belgrade et de Pristina qu’elles s’engagent de façon constructive dans le dialogue et qu’elles mettent en œuvre leur propre part de l’accord. Cela inclut, tout particulièrement, le démantèlement des structures parallèles dans les régions à majorité serbe et la création de l’association/communauté des municipalités à majorité serbe. En outre, il est essentiel que la question du statut ne fasse pas obstacle à l’intégration du Kosovo à l’Union européenne ou à son adhésion à des organisations internationales.

Pour répondre aux aspirations du peuple kosovar, les dirigeants nationaux doivent trouver le moyen d’œuvrer de concert de manière à ne pas entraver les efforts entrepris pour mener les cruciales réformes nécessaires, dans l’intérêt de tous les habitants du Kosovo. Il est regrettable que l’impasse politique actuelle ait entravé les efforts de réforme concrets et significatifs. Nous espérons que les prochaines élections permettront le renforcement des institutions démocratiques et la poursuite des réformes, en particulier dans les domaines de l’état de droit et du développement socioéconomique.

Ce sont les contributions inestimables faites par les Nations Unies et la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies qui ont permis d’atteindre le niveau de paix et de sécurité que nous voyons aujourd’hui au Kosovo. Le Kosovo continuera d’avoir besoin du soutien de la communauté internationale. Toutefois, les défis auxquels est confronté présentement le pays doivent être relevés, essentiellement dans le cadre du processus d’intégration à l’Union européenne, notamment grâce au travail de la mission « État de droit » menée par l’Union européenne au Kosovo. C’est pourquoi nous serions intéressés de savoir ce que pensent le Représentant spécial et le Secrétaire général de l’éventualité de réduire la structure, la taille et le mandat de la MINUK, ainsi que de rendre semestrielles, au lieu de trimestrielles, la période de présentation des rapports et la tenue de séances d’information.

Les cadres sont en place pour concrétiser la vision d’un Kosovo stable et prospère, qui ait des relations normalisées avec la Serbie. Toutefois, pour réaliser pleinement cette vision, un effort plus cohérent et plus soutenu de la part de Pristina et de Belgrade est nécessaire. Agir ainsi aura un impact positif sur toute la région des Balkans occidentaux.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous saluons la participation à la séance d’aujourd’hui de la Ministre serbe de la justice, Mme Nela Kuburović, et partageons les graves préoccupations qu’elle a exprimées au sujet de la situation qui prévaut au Kosovo. Nous sommes reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Zahir Tanin, et à son équipe de leur travail, et nous remercions M. Tanin de son exposé objectif sur la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Cet exposé fait apparaître l’existence de problèmes graves et profonds dans la province, problèmes qui requièrent une solution immédiate ainsi qu’un suivi extérieur.

En effet, les problèmes dans la province aujourd'hui ne vont pas en diminuant; ils prennent plutôt d'autres formes. De ce fait, la création d'une société multiethnique au Kosovo est un objectif qui est plus éloigné que jamais, du fait de l'absence claire de volonté chez les autorités du Kosovo d'honorer les engagements qu'elles ont pris au titre du dialogue avec Belgrade. Qui plus est, cela est cautionné de façon flagrante par des parties extérieures.

Le processus de médiation de Bruxelles montre sa partialité en ce qu'il permet aux Albanais du Kosovo de se comporter de la sorte. Résultat : les relations entre Belgrade et Pristina se sont détériorées et la confiance perd du terrain. Le dialogue se trouve depuis des mois dans l'impasse. Il n'y a eu aucun progrès majeur sur le volet clef de la négociation, à savoir la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe, et ce malgré le fait que l'accord a été signé il y a déjà plus de quatre ans.

Nous considérons qu'il est inacceptable et destructeur d'essayer d'imposer aux Serbes un modèle d'autonomie avec des droits très limités. Il est manifeste que le véritable objectif de ces initiatives vouées à l'échec est de présenter les Serbes comme responsables de l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue, alors qu'en fait c'est tout à fait le contraire. L'absence de pressions de la part de Bruxelles donne à croire aux dirigeants politiques du Kosovo qu'ils peuvent faire n'importe quoi. D'ailleurs, ils ne se retiennent plus d'user ouvertement d'un langage de provocation. Tout récemment, M. Thaçi a menacé de démissionner de son poste de soi-disant Président si son projet de transformer la Force de sécurité du Kosovo en une force armée militaire professionnelle n'était pas adopté. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de ce projet constituerait une violation grave du droit international, notamment de la résolution 1244 (1999), mènerait inévitablement à davantage de déstabilisation dans la région et accroîtrait le risque de conflit.

C'est pourquoi il faut maintenir la pression sur Pristina. Dans le même temps, l'Assemblée du Kosovo a adopté une résolution appelant à suspendre le dialogue jusqu'à ce que la France libère un homme soupçonné de crimes très graves, à savoir l'ancien combattant de l'Armée de libération du Kosovo, Ramush Haradinaj. De plus, son frère, qui est un député à l'Assemblée, a menacé de mener un nettoyage ethnique et lancé des ultimatums. Le 27 avril, un tribunal français a rendu une décision non fondée et politisée de libérer M. Haradinaj, qui avait été appréhendé en janvier par INTERPOL, à la demande de la Serbie. Cela montre le « deux poids deux mesures » de l'Occident concernant les parties au conflit yougoslave. Une fois encore, nous insistons pour dire que ceux qui sont coupables d'avoir commis des crimes de guerre, quel que soit le poste qu'ils occupaient ou qu'ils occupent aujourd'hui, doivent être punis.

Nous ne sommes pas surpris non plus que les poursuites concernant les crimes commis par l'Armée de libération du Kosovo aient été remises. Je voudrais rappeler que cela fait déjà plus de six ans que M. Marty a soumis à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe son rapport sur les crimes sur lesquels il a enquêté, notamment le trafic d'organes humains. Nous espérons voir dans un très proche avenir les premiers résultats du travail des Chambres spécialisées de La Haye, et souhaitons que cet organe soit exempt des manquements du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Nous espérons aussi qu'il mènera ses activités dans la plus grande transparence possible.

L'Union européenne, au travers de la mission « État de droit » de l'Union européenne au Kosovo (EULEX), qui joue un rôle clef dans l'organisation des travaux des Chambres spécialisées, doit veiller à adopter une approche impartiale et professionnelle, qui a fait défaut au TPIY. M. Haradinaj a été acquitté à deux reprises. Par ailleurs, des dizaines de témoins dans cette affaire ont fait l'objet de menaces et d'attaques. Beaucoup d'entre eux ont été éliminés. Ce problème est encore plus évident dans le contexte d'une dégradation générale de la situation dans la région en raison de provocations faites au nom de la Grande Albanie, qui constituent une menace pour la sécurité et l'intégrité territoriale d'un certain nombre d'États.

Essayons de comprendre la portée régionale de ce problème. Au Kosovo, M. Thaçi a lancé un ultimatum en disant que tous les Albanais allaient vivre dans un même État, si l'Union européenne ne répondait pas à ses attentes en matière d'intégration. Le Premier Ministre de l'Albanie, M. Rama, a fait des déclarations similaires. En Macédoine, les Albanais se regroupent autour de la fameuse plate-forme de Tirana, et les dirigeants albanais dans le sud de la Serbie envoient des signaux similaires.

Dans ce contexte, je voudrais être franc. Nous savons que l'ancien chef de la Mission de vérification au Kosovo de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, M. Walker, s'est distingué en exprimant son attachement à un projet d'unification de tous les Albanais d'Albanie, du Kosovo et de la diaspora

et a appelé les Albanais à franchir le dernier pas en vue de la réalisation de cet objectif. Nous demandons à l'Union européenne et aux capitales occidentales de prendre des mesures sans plus attendre pour mettre un terme à ces provocations, qui doivent céder la place à des déclarations en faveur de relations de bon voisinage et de respect mutuel.

Un autre exemple de la faiblesse des institutions gouvernementales provinciales - qui sont artificielles - est la crise politique qui a éclaté au Kosovo, dont nous pouvons prédire facilement les résultats. En outre, l'accord relatif à la liberté de circulation conclu par Belgrade et Pristina a été violé suite aux agissements des services de l'ordre du Kosovo, qui ont empêché les partisans du Parti progressiste serbe de M. Vučić d'assister à un rassemblement électoral dans la municipalité de Leposavić. Ainsi, des principes qu'on croyait intangibles en Europe ont été violés, tels que la liberté d'expression, la liberté de circulation, la liberté de réunion et d'association pacifiques et le droit de participer aux élections. Par ailleurs, il y a eu un autre incident, le 9 mai, lorsque le Directeur du Bureau gouvernemental serbe pour le Kosovo-Metohija, M. Djurić, a été exclu sans explication d'une réunion tenue à Gračanica à l'occasion du Jour de la Victoire.

Les agissements de Pristina visant à mettre la main sur les biens appartenant à l'État serbe sont inacceptables, de même que la décision du Gouvernement kosovar de placer toutes les entreprises appartenant aux collectivités sous le contrôle de l'État.

Les attaques physiques contre des Serbes se poursuivent et leurs biens continuent d'être confisqués ou incendiés. Les tentatives d'empêcher le retour des réfugiés et des déplacés se poursuivent, sans parler des actes de profanation contre des biens appartenant à l'Église orthodoxe serbe, notamment sur le site du monastère orthodoxe Visoki Dečani, dont les droits ont été pourtant confirmés par la Cour constitutionnelle du Kosovo. En outre, la cathédrale du Christ Sauveur à Pristina se trouve dans un état déplorable. L'Église orthodoxe serbe continue de se heurter à de nombreux obstacles pour avoir accès aux sites religieux, alors qu'elle doit pouvoir y accéder en vue de les restaurer suite à ces actes de vandalisme.

Il devient de plus en plus urgent de lutter contre la propagation du radicalisme et du terrorisme au Kosovo. Nous sommes préoccupés par le fait que le territoire de la province est utilisé pour recruter des combattants terroristes étrangers qui se battent aux côtés des extrémistes au Moyen-Orient et pour préparer des actes terroristes ailleurs dans le monde. Dans ces circonstances, nous pensons que les plans visant à réduire le budget et le personnel de la MINUK sont prématurés et contre-productifs. La situation dans la province ne permet pas de prendre ce type de décisions, surtout en l'absence d'un dialogue réel entre Belgrade et Pristina. Par conséquent, il faut oublier ces appels visant à réduire les effectifs de la Mission ou même à la clôturer.

Au lieu de cela, nous devons agir de manière constructive et coopérer avec cette importante opération des Nations Unies. Je tiens à rappeler au Conseil que la MINUK fonctionne en dépit des ressources limitées dont elle dispose. Elle joue un rôle clef dans les affaires du Kosovo et demeure un outil indispensable de suivi international, qui a pour mission de contribuer à la normalisation de la situation au Kosovo conformément à la résolution 1244 (1999), qui reste valide dans son intégralité.

Compte tenu de ce qui précède, nous ne voyons aucune raison de revoir la pratique du Conseil de sécurité consistant à organiser des séances d'information trimestrielles sur la situation au Kosovo, qui, comme nous avons pu le constater durant les discussions d'aujourd'hui, exige toujours toute l'attention et le suivi de la communauté internationale.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie M. Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé. Elle salue la présence de S. E. Mme Nela Kuburović, Ministre de la justice de Serbie, et la remercie de sa déclaration. J'ai par ailleurs suivi attentivement la déclaration de Mme Vlora Çitaku.

La Chine respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie, comprend les préoccupations légitimes de la Serbie concernant la question du Kosovo et salue les efforts constructifs qu'elle déploie pour parvenir à un règlement politique de cette question. La situation en matière de sécurité reste relativement stable, même si certains problèmes complexes sous-jacents persistent. La Chine se félicite de la tenue d'une autre réunion de haut niveau entre Belgrade et Pristina. Nous espérons que les parties resteront attachées à la recherche d'un règlement politique, continueront de coopérer dans un esprit de compréhension mutuelle et de confiance et mettront en œuvre tous les accords déjà conclus dans les plus brefs délais.

La résolution 1244 (1999) constitue un fondement juridique important du règlement de la question du Kosovo. Toutes les parties doivent respecter les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et trouver une solution acceptable pour tous, sur la base du dialogue et de la négociation.

La réconciliation nationale est dans l’intérêt de toutes les parties. Nous espérons que les parties s’attacheront à améliorer le bien-être des populations, à prendre des mesures concrètes pour protéger les droits et les intérêts légitimes de toutes les communautés du Kosovo et à sauvegarder la paix, la stabilité et le développement dans la région des Balkans. Le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question du Kosovo, rester engagé à promouvoir son règlement et envoyer un message clair au public.

La Chine salue le travail accompli par la MINUK sous la direction de M. Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général. Nous appuyons la MINUK tandis qu’elle continue de s’acquitter de ses fonctions conformément à son mandat et en coopérant de manière constructive avec toutes les parties. Nous espérons que la MINUK, la Mission État de droit menée par l’Union européenne au Kosovo et la Force de paix au Kosovo continueront de travailler en étroite collaboration, feront des progrès soutenus en vue d’améliorer la situation sur le terrain et joueront un rôle constructif pour régler rapidement la question du Kosovo.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie[2] M. Zahir Tanin de son exposé ainsi que la Ministre Kuburović et l’Ambassadrice Çitaku de leurs déclarations détaillées.

L’Italie estime que la perspective de l’intégration européenne est un ressort essentiel des efforts et des réformes que les États des Balkans occidentaux doivent mener à bien dans le but de pérenniser la stabilité, d’appuyer le renforcement institutionnel et de garantir le développement socioéconomique dans la région. Il y a quelques jours, la Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini, a clairement exprimé l’engagement de l’Union européenne en faveur de ces objectifs (voir S/PV.7935).

Nous sommes convaincus que la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina, qui est d’une importance cruciale pour la stabilité de la région tout entière, ne peut être réalisée que par le biais de progrès tangibles dans le processus de dialogue facilité par l’Union européenne. Des résultats concrets et importants ont été obtenus, et nous nous félicitons que les parties aient réaffirmé leur attachement au processus. Dans le même temps, nous espérons, comme le Secrétaire général, voir davantage d’efforts constants et soutenus de la part des deux parties pour relancer les pourparlers et parvenir à des résultats plus substantiels.

À cet égard, dans la perspective des élections anticipées qui doivent se tenir prochainement au Kosovo, nous demandons à Pristina de mettre l’accent sur la mise en œuvre rapide de toutes les mesures convenues dans le cadre du dialogue facilité par l’Union européenne, en accordant une attention particulière à l’association/communauté des municipalités à majorité serbe. Il est également important que Pristina poursuive sur la voie des réformes, qui vont du renforcement de l’état de droit à la lutte contre la corruption en passant par le développement socioéconomique. Nous espérons que le nouveau Gouvernement élu s’empressera de mener à bien ces réformes avec la coopération constructive de toutes les parties.

Tout en soulignant la priorité que revêt la voie européenne et reconnaissant les progrès substantiels accomplis par le Kosovo au cours des dernières années, nous encourageons le Conseil de sécurité à envisager un réexamen de la présence des Nations Unies au Kosovo, notamment une reconfiguration de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), conformément à la réforme globale des opérations de maintien de la paix. Nous pensons que cela devra évidemment être fait en étroite coordination avec les autres organisations internationales dans la région, notamment l’Union européenne, l’OTAN et l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Nous voudrions une fois de plus prier le Secrétaire général de faire des recommandations à cet égard, étant donné que la MINUK est déjà en train de recentrer ses efforts sur le renforcement de la confiance et la collaboration entre les communautés, et appeler son attention et celle du Conseil sur la possibilité d’améliorer les synergies entre la MINUK et l’Union européenne, ainsi que la coordination avec les autres acteurs internationaux. Nous appuyons également la proposition de réviser la fréquence des exposés et des rapports du Secrétaire général présentés au Conseil de sécurité afin de mieux refléter la situation actuelle sur le terrain.

Je voudrais terminer en soulignant l'importance de la dimension régionale. En sa qualité de Président du processus de Berlin en 2017, l'Italie collaborera avec tous les pays des Balkans occidentaux afin d'identifier les priorités qui permettront de stimuler l'intégration, la stabilité et la croissance économique de la région. Tant Belgrade que Pristina participent activement à ce processus. Le 24 mai, les six ministres des pays des Balkans occidentaux se rendront à Rome pour rencontrer le Ministre italien des affaires étrangères dans le cadre des préparatifs du sommet que nous accueillerons à Trieste le 12 juillet. Ce sommet apportera une valeur ajoutée au processus de coopération régionale et à la voie de l'intégration européenne des Balkans occidentaux.

L'Italie restera activement engagée dans les Balkans occidentaux, tant au Kosovo par le biais de notre participation de longue date aux activités de l'ONU, de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et de la Force de paix au Kosovo, qu'au niveau bilatéral. L'avenir de la région est important pour toute l'Europe, en particulier l'Italie. C'est la raison pour laquelle nous condamnons les discours nationalistes et clivants qui ont récemment refait surface dans l'ensemble de la région. Afin d'éviter l'instabilité politique au sein des pays de la région et d'empêcher toute nouvelle détérioration des relations dans les Balkans occidentaux, nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute initiative ou déclaration unilatérale qui pourrait entraver les efforts communs visant à améliorer la coopération et à renforcer la stabilité. Nous pensons que le moment est venu pour tous les pays des Balkans occidentaux de tourner la page et d'œuvrer de concert dans l'intérêt de tous leurs peuples.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial, M. Zahir Tanin, de son exposé complet et substantiel. Nous remercions tous les intervenants des informations qu'ils ont fournies sur l'évolution récente de la situation.

Ma délégation voudrait faire les observations suivantes. Les événements de ces derniers mois soulignent la nécessité d'un engagement accru des deux parties afin de favoriser un dialogue constructif, comme énoncé dans le premier accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations. Les parties doivent se concentrer sur les mesures de confiance et sur les volets politique, militaire, économique, environnemental et humain, conformément à la résolution 1244 (1999), sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et avec la participation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que d'autres organisations régionales compétentes, afin d'assurer une sécurité et une stabilité globales et durables au Kosovo.

Dans le même temps, aucune initiative ne doit exacerber les tensions et l'instabilité. La situation au Kosovo exige que le Conseil continue de lui prêter attention en tant que question qui demeure inscrite à son ordre du jour. Il existe encore un certain nombre de questions difficiles, telles que le manque de confiance et de coopération entre les communautés, l'exacerbation de la haine, les personnes disparues et le droit de chacun – les Serbes du Kosovo et les Albanais de Serbie – d'utiliser sa langue maternelle. La pleine application de lois sur les langues, prévoyant la protection des communautés minoritaires, est indispensable pour garantir l'égalité des droits pour tous et préserver la diversité culturelle du Kosovo et de la Serbie.

Les deux parties doivent prendre des mesures pour mettre en œuvre des lois sur les langues et respecter pleinement leur patrimoine culturel respectif. La protection du patrimoine religieux et culturel doit être une priorité politique, afin de renforcer la confiance entre les communautés du Kosovo et de la Serbie. Nous nous félicitons des mesures et initiatives additionnelles qui ont été prises par la société civile pour favoriser le dialogue entre la Serbie et le Kosovo. Toutes les parties intéressées doivent favoriser et encourager les initiatives qui promeuvent la libération des peuples kosovar et serbe, et convaincre la population locale du Kosovo d'en accepter les résultats.

Il est indispensable de présenter en détail et avec précision aux deux parties et communautés les avantages sociaux et économiques qui en découleront pour la population locale du Kosovo. Les habitants doivent savoir que le dialogue est le seul moyen d'instaurer la bonne gouvernance et l'état de droit, ainsi que de s'attaquer aux problèmes du chômage, de l'éducation, des soins de santé, des retraites et autres prestations. Toutes ces activités contribueront à susciter une adhésion ô combien nécessaire.

En ce qui concerne la question des droits de l'homme, nous devons mettre l'accent sur l'application de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, et sur la mise en œuvre des résolutions ultérieures sur le renforcement de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. En outre, la stabilité sociale ne sera instaurée qu'avec la pleine participation de l'équipe de pays des Nations Unies, des organisations régionales et sous-régionales et des

groupes de la société civile œuvrant à la pérennisation de la paix et partant, à un renforcement de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits et de la médiation au Kosovo. Les progrès et la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie demeurent d'une importance cruciale pour la sécurité régionale et internationale. Nous appelons les deux parties à faire preuve d'une ferme volonté politique pour surmonter les divergences grâce à un véritable dialogue politique, et ce, afin de garantir la paix et la sécurité dans la région.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Zahir Tanin, de son exposé instructif et de son travail inlassable. Je remercie également la Ministre Nela Kuburović et l'Ambassadrice Vlora Çitaku de leurs observations détaillées.

Près de 18 ans se sont écoulés depuis que la résolution 1244 (1999) a créé la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), qui a joué un rôle essentiel dans le rétablissement de la paix et de la stabilité au Kosovo et dans la région. Depuis lors, le Kosovo a accédé à l'indépendance en 2008. L'Union européenne a appuyé l'état de droit de plusieurs façons, y compris par le biais de la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo. La situation au Kosovo aujourd'hui est très différente de celle de 1999, et le caractère central du rôle de la MINUK a indéniablement diminué.

Le Japon appuie pleinement la paix, la stabilité, la démocratie et le développement économique du Kosovo. Nous devons être néanmoins clairs quant à nos priorités au sein du Conseil de sécurité, si nous voulons rendre ses travaux plus efficaces.

Le Conseil est aujourd'hui confronté à des conflits et des crises graves au Moyen-Orient, en Afrique et dans d'autres parties du monde. La charge de travail du Conseil est plus grande que jamais. Par contre, si le risque de violence au Kosovo n'a pas complètement disparu, il est bien moindre que dans ces régions. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/387) stipule qu'aucun incident violent ne s'est produit au Kosovo durant la récente élection présidentielle en Serbie et qu'aucun incident de sécurité majeur n'a été signalé dans le nord du Kosovo au cours des trois derniers mois. Nous estimons donc qu'il est grand temps de modifier la périodicité des séances d'information, qui est en place depuis 1999. Il nous semble qu'un cycle semestriel, voire plus long, serait largement suffisant.

Dans cette perspective, le Japon estime que les moyens limités de maintien de la paix doivent être réorientés afin de répondre aux besoins et aux crises les plus pressants. L'heure est venue pour le Conseil d'entreprendre un examen de la MINUK afin d'évaluer les fonctions qu'elle seule peut remplir, ainsi que d'éventuelles réductions d'effectifs.

Rien de cela ne vise à nier qu'il reste des problèmes à régler au Kosovo; la réconciliation entre les communautés albanaise et serbe est de loin ce qu'il y a de plus important. Le Secrétaire général note dans son rapport que de nombreux Serbes du Kosovo ne peuvent toujours pas rentrer chez eux. Il importe que le dialogue de haut niveau entre Pristina et Belgrade, facilité par l'Union européenne, se poursuive. Pour que le Kosovo devienne une société véritablement multiculturelle, il faut poursuivre les efforts visant à élargir la réconciliation et la tolérance, notamment en créant l'association/communauté des municipalités à majorité serbe.

Le Japon espère également que le Kosovo deviendra progressivement un membre responsable de la communauté internationale. À cet égard, nous nous félicitons de l'entrée en vigueur, l'année dernière, de l'Accord de stabilisation et d'association entre le Kosovo et l'UE. Dans le même temps, nous prenons note de l'adoption d'une motion de censure contre le Cabinet le 10 mai, et nous exhortons les dirigeants à veiller à ce que le Kosovo continue d'avancer vers son adhésion à l'UE en évitant d'écouter tout discours nationaliste étroit.

Enfin, je souhaite prendre note de la paix et la stabilité au Kosovo, de ses progrès vers la démocratie et de son taux de croissance économique, qui s'est élevé à 4% l'année dernière. Je suis fermement convaincu que le Kosovo deviendra un pays divers et multiculturel grâce à la réconciliation entre les communautés, à des politiques socioéconomiques justes et aux efforts inlassables de tous ses citoyens. Si la présence de l'ONU au Kosovo doit diminuer à l'avenir, notre appui indéfectible au développement et à la démocratisation de ce jeune pays restera.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), notre collègue l'Ambassadeur Zahir Tanin, de son exposé détaillé sur les événements récents au Kosovo, qui a montré que l'emploi de certains termes peut poser de réels problèmes et que

les paroles imprudentes, d’aucuns diraient la rhétorique, pourraient conduire à une situation dangereuse.

Je salue également la présence de la Ministre Nela Kuburović à la présente séance et je la remercie de sa déclaration. Je remercie l’Ambassadrice Vlora Çitaku de ses observations.

Durant le précédent débat (voir S/PV.7891), nous avons exposé très clairement notre position en ce qui concerne la nécessité de régler toutes les questions relatives au Kosovo de manière juste et équitable, sans ignorer les intérêts de qui que ce soit, petits ou grands. Nous réaffirmons notre appui au règlement pacifique et amiable de toutes les questions en suspens entre Belgrade et Pristina, conformément à la Déclaration de Bruxelles.

Nous saluons également les efforts que déploie l’Union européenne pour faciliter le dialogue entre les deux parties, notamment la convocation de deux réunions de haut niveau par la Haute Représentante de l’Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au cours de la période considérée.

Nous prenons note de l’évolution récente de la relation entre Belgrade et Pristina sur les plans politique et sécuritaire, et nous sommes préoccupés par la lenteur des progrès dans l’application effective des accords issus du dialogue entre les deux parties au cours de la période considérée. À cet égard, l’absence de mesures concrètes en vue de créer l’aAssociation/communauté des municipalités à majorité serbe au Kosovo, ainsi que le retard pris dans l’adoption des mesures nécessaires pour achever l’intégration du système judiciaire dans le nord du Kosovo, dont le Secrétaire général fait état dans son rapport (S/2017/387), doivent apparaître comme une source de préoccupation.

Nous prenons également note de la polémique née de la proposition de transformer la Force de sécurité du Kosovo et de la forte réaction que cela a suscité. Nous reconnaissons cependant les avancées mentionnées dans le rapport, notamment le fait que les membres d’un groupement politique de Serbes du Kosovo ont recommencé à participer aux travaux officiels de l’Assemblée et du Gouvernement du Kosovo, la participation sans incident à l’élection présidentielle serbe dans tout le Kosovo, et l’apaisement des tensions dans le nord du Kosovo.

Par ailleurs, l’Éthiopie appuie pleinement les efforts entrepris par la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour s’acquitter du mandat qui lui a été confié dans la résolution 1244 (1999), en particulier ses bons offices visant à apaiser les tensions et à promouvoir le règlement consensuel des problèmes sur le terrain. Nous espérons que la MINUK continuera de promouvoir le dialogue politique et les droits de l’homme, de renforcer la réconciliation entre les communautés et de préserver la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région.

Pour conclure, je tiens à affirmer que la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans la région ne seront garanties que lorsque toutes les parties manifesteront la détermination nécessaire de régler le véritable problème auquel elles sont confrontées. À cet égard, nous encourageons les deux parties à poursuivre le dialogue et les négociations dans un esprit d’entente et de compromis afin de trouver des solutions mutuellement acceptables.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Tanin, de son exposé. Je m’associe aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Conseil à l’Ambassadrice Çitaku et à la Ministre Kuburović.

Il y a moins de trois mois que le Conseil s’est réuni pour débattre de la situation au Kosovo. Comme l’expose clairement le rapport du Secrétaire général (S/2017/387), la période considérée a été relativement calme, ce qui ne justifie pas de mobiliser l’attention du Conseil si tôt après sa dernière réunion sur la question.

Cette période de calme est bienvenue. La désescalade des tensions entre le Kosovo et la Serbie, que ce soit dans cette salle ou dans la région, est une tendance dont je ne doute pas que chacun souhaite la voir se poursuivre. Nous nous félicitons en particulier du retrait de la proposition de transformer la Force de sécurité du Kosovo en une armée. Nous encourageons le Gouvernement kosovar à continuer de communiquer avec les communautés du Kosovo et ses partenaires de l’OTAN au sujet de toute mesure similaire.

En dépit de la stabilité qui a régné durant la période considérée, nous sommes préoccupés par la lenteur des progrès dans le dialogue facilité par l’Union européenne. Nous savons tous que l’avenir du Kosovo sera déterminé à Bruxelles, et non dans cette salle à New York. Il est donc essentiel que les deux parties relancent leur collaboration et se montrent à la hauteur de l’engagement qu’elles ont pris de poursuivre le dialogue à la suite de l’élection en Serbie et des élections qui auront lieu au Kosovo en juin.

Alors que les Kosovars se préparent à se rendre aux urnes, je tiens à souligner que nous espérons assister à des élections libres et régulières et à la formation d'un gouvernement qui reflètera la volonté du peuple. Une fois en place, le Gouvernement aura beaucoup à faire, notamment en vue de régler des questions telles que la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe. À cette fin, il pourra compter sur le plein appui du Royaume-Uni.

Si cela ne figure pas dans le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), il importe de reconnaître dans cette salle les progrès accomplis par le Kosovo sur la scène internationale depuis notre dernière réunion. Des relations diplomatiques ont été établies avec le Brunéi Darussalam et le Samoa, et le Kosovo a ouvert sa première ambassade en Afrique, au Sénégal. Un signe supplémentaire de l'intégration internationale croissante du Kosovo est qu'il est devenu le cent-quatre-vingt-unième membre de l'Organisation mondiale des douanes, ce qui aura des retombées économiques positives pour tous les résidents du Kosovo.

Voilà des progrès dont on entend rarement parler au Conseil. Au lieu de cela, tous les trois mois, nous sommes transportés près de 20 ans en arrière, à une époque de divisions ethniques et de fluidité des frontières alors qu'en vérité, ces frontières sont fixées depuis longtemps. Ces séances ne reflètent pas le Kosovo tel qu'il est, mais tel qu'il était. Je voudrais donc réaffirmer qu'il est plus que temps que le Conseil réduise la fréquence de ces séances. Et si ces séances doivent s'adapter, c'est aussi le cas de la MINUK, de manière à mieux refléter la situation actuelle.

Nous reconnaissons le travail important qu'a accompli la MINUK pendant de nombreuses années, dans l'intérêt du Kosovo, et nous accueillons favorablement son militantisme concernant le programme pour les femmes et la paix et la sécurité au cours de la période considérée. Mais il est temps pour la Mission de se mettre en retrait. En conséquence, nous sommes déçus par la décision d'augmenter le budget de la MINUK cette année, notamment après que de nombreux appels ont été lancés lors des deux dernières séances pour réduire l'ampleur de la Mission, et d'autant plus que des fonds supplémentaires sont affectés à des projets axés sur des questions auxquelles la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo se consacre déjà.

Sachant que le budget du maintien de la paix subit de fortes pressions et que le Kosovo s'éloigne toujours plus de l'instabilité et de l'insécurité, le Royaume-Uni estime qu'il est grand temps que la MINUK fasse l'objet d'une certaine reconfiguration. Nous attendons avec intérêt de recevoir les propositions du Secrétariat en temps voulu.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Tanin.

Je remercie également la Ministre de la justice de la République de Serbie, S. E. Mme Nela Kuburović, ainsi que Mme Vlora Çitaku, de leurs déclarations respectives.

Malheureusement, la succession d'événements négatifs qui ont provoqué une instabilité et qui pourraient entraîner de nouvelles tensions au Kosovo s'est poursuivie au cours de la période considérée. L'Ukraine regrette que, malgré les préoccupations exprimées par les membres du Conseil de sécurité au cours de leur débat tenu en février (voir S/PV.7891), les institutions kosovares aient tenté d'aller de l'avant concernant la transformation de la Force de sécurité du Kosovo en une force armée. Nous estimons qu'une telle démarche, qui relèvedu fait accompli, est susceptible d'attiser les tensions dans la région. Nous craignons qu'associée à la montée en puissance des sentiments ethno-nationalistes, une tentative de conversion de la Force de sécurité du Kosovo en une armée kosovare ne produise un cocktail explosif. Cela ne contribue assurément pas au renforcement de la confiance, ni entre les communautés à l'intérieur du Kosovo, ni entre Belgrade et Pristina. Nous saluons la réaction rapide de l'OTAN et des États-Unis face à ce développement et nous nous félicitons que les institutions kosovares aient décidé de retirer cette initiative.

Nous avons également observé d'autres faits perturbants, qu'il s'agisse de questions de propriété foncière, de discours de haine faisant référence au nettoyage ethnique, d'incidents impliquant des voyageurs en provenance du Kosovo, de la résistance opposée au processus de retours pacifiques, ou de la résolution adoptée par l'Assemblée du Kosovo demandant la suspension du dialogue facilité par l'Union européenne. Ma délégation est déçue par l'obstruction signalée aux retours, en particulier à Istok. Durant la première visite du Conseil de sécurité au Kosovo en 2000, visite à laquelle l'Ukraine avait participé, Istok avait été présentée comme une zone qui pourrait se prêter au retour des Serbes. Dix-sept ans plus tard, rien

n’a changé, et ceux qui s’opposent à ces retours recourent aux mêmes arguments éculés.

Tous ces faits nouveaux ne contribuent pas à l’esprit de modération et de coopération nécessaire pour réaliser les progrès requis dans la mise en œuvre des engagements convenus. Dans un tel contexte, nous nous félicitons des efforts déployés par l’Union européenne, l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l’OTAN et la MINUK pour préserver la paix et la stabilité au Kosovo. Leurs actions sont vitales pour désamorcer les tensions et pour éviter toute nouvelle détérioration de la situation. Nous appelons à nouveau les dirigeants politiques de Belgrade et de Pristina à s’employer activement à éviter les provocations, les affrontements et une escalade de la violence susceptible de déboucher sur un conflit. Il est important qu’ils poursuivent la mise en œuvre de leurs engagements, ce qui sera bénéfique pour toutes les populations de la région et améliorera leurs perspectives européennes.

L’Ukraine tient à saisir cette occasion pour saluer le fait que l’élection présidentielle serbe s’est déroulée dans le calme au Kosovo. Nous sommes heureux de voir que, selon le rapport du Secrétaire général, malgré certaines difficultés

> « Aucun incident de sécurité en rapport avec le scrutin, la collecte et le transport des bulletins de vote n’a été signalé » (*S/2017/387, par. 12*).

Nous sommes pleinement en accord avec le Secrétaire général lorsqu’il observe que

> « le dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l’Union européenne est en effet le meilleur mécanisme dont nous disposions pour régler pacifiquement leurs différends, dans l’intérêt des deux parties » (*ibid., par. 47*).

Nous sommes favorables à un rôle renforcé de l’Union européenne dans la région, car elle s’est avérée une force constructive et a contribué à la stabilisation et au développement pacifique des pays des Balkans occidentaux et de l’Europe en général.

Enfin, nous appuyons, comme nous l’avons déjà fait, l’appel lancé par de nombreuses autres délégations pour revoir la fréquence des séances d’information du Conseil sur le Kosovo et pour entamer des discussions ciblées sur la reconfiguration de la MINUK.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Tanin, de son exposé riche d’informations sur la situation actuelle au Kosovo.

Je remercie également la Ministre de la justice de la République de Serbie, S. E. Mme Kuburović, de sa déclaration, et Mme Vlora Çitaku de son intervention.

La Bolivie demande à ce que la résolution 1244 (1999) soit mise en oeuvre, et ce dans le plein respect de l’intégrité territoriale, de la souveraineté et de l’indépendance de la Serbie. Nous soulignons que la tentative d’établir une armée kosovare est contraire à ladite résolution, qu’elle constitue un retour en arrière et menace les progrès accomplis entre les parties. Dans ce sens, ce type d’action, comme toute autre action susceptible d’entraîner une escalade de la violence, n’est pas propice à un environnement favorable à un réglement pacifique et doit donc être évité. Nous estimons qu’il faut créer un climat propice à l’avènement de solutions qui promeuvent le progrès et la stabilité. Par conséquent, nous saluons l’avancée du dialogue entre Pristina et Belgrade sous les auspices de l’Union européenne, qui ouvre la voie à une solution durable susceptible de mettre fin aux différends qui touchent cette région. À cette fin, les parties doivent s’abstenir de faire des déclarations empreintes d’une rhétorique belliqueuse et qui enflamment les esprits.

La Bolivie encourage les parties à poursuivre leur travail, en particulier sur l’accord relatif à la mise en place d’une association/communauté de municipalités serbes envisagée dans l’accord de Bruxelles, qui favorise et garantisse la sécurité et les droits de l’homme des Serbes du Kosovo-Metohija, puisqu’il s’agit de municipalités où ils constituent la majorité de la population. Nous soulignons le retour volontaire de 90 membres des communautés non majoritaires, principalement des communautés roms etashkali. Par ailleurs, la Bolivie déplore les obstacles opposés au retour des personnes déplacées dans certaines zones du Kosovo. Nous appelons les parties à unir leurs efforts pour les aider et à coopérer pour garantir qu’elles puissent regagner leurs foyers en toute écurité.

En ce qui concerne la MINUK, nous mettons en relief le travail et les efforts réalisés en collaboration avec les autorités kosovares pour approuver une législation renforçant les capacités en matière de protection du patrimoine culturel et religieux, ainsi que son activité s’agissant d’organiser une Journée Portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité, autour du thème « Le rôle des femmes dans la réconciliation : instaurer la paix

et la sécurité au Kosovo ». Nous pensons que les femmes sont des acteurs clefs du renforcement de la confiance à long terme et de la paix dans la région.

Nous invitons les parties à éviter de commettre des actes d'agression violant la Charte des Nations Unies et les principes qu'elle consacre. Nous encourageons les parties à œuvrer à un règlement pacifique du conflit par le dialogue et en s'acquittant de l'obligation de négocier, conformément aux dispositions du droit international. Ces efforts doivent être déployés pour parvenir à une paix durable qui, à long terme, bénéficiera à la région, en premier lieu aux Serbes et aux Kosovars, à condition qu'ils règlent leurs différends avec l'assistance des organisations régionales.

La Bolivie apprécie les efforts que déploie l'Union européenne et est d'accord avec ce qui est stipulé dans le rapport (S/2017/387) du Secrétaire général, à savoir que

> « Le dialogue entre Belgrade et Pristina facilité par l'Union européenne est en effet le meilleur mécanisme dont nous disposions pour régler pacifiquement leurs différends, dans l'intérêt des deux parties (…) seuls des moyens pacifiques peuvent permettre à chacune des parties de progresser, et quels que soient leurs cycles électoraux et leurs préoccupations politiques quotidiennes… ». (*S/2017/387, par.47*).

Enfin, la Bolivie se félicite du travail et des efforts accomplis par la MINUK, par la Mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, et par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous les appelons à continuer d'œuvrer à instaurer la confiance et à recourir à des moyens pacifiques et au dialogue pour promouvoir la paix, conformément à la Charte des Nations Unies.

M[me] Audouard (France) : Je voudrais à mon tour remercier M. Tanin pour sa présentation, ainsi que les représentantes de la Serbie et du Kosovo.

Je voudrais d'emblée rappeler, une nouvelle fois et comme d'autres avant moi, notre souhait d'une révision du rythme d'examen de la situation au Kosovo par le Conseil de sécurité. Alors que le Conseil fait face à une charge de travail en constante augmentation, rien ne justifie plus le maintien de séances d'information trimestrielles sur la question du Kosovo, dont la situation n'est pas comparable à celle des crises pour lesquelles l'engagement intensif du Conseil est essentiel.

Nous pensons en effet que les développements positifs enregistrés ces dernières années au Kosovo en matière de consolidation des institutions justifient aussi la poursuite du recentrage des actions de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de leur coordination avec les autres acteurs internationaux présents au Kosovo. Nous appelons une nouvelle fois le Secrétaire général à formuler des recommandations sur cette question dans le cadre de son prochain rapport. L'immobilisme actuel n'est pas satisfaisant alors que notre responsabilité, en tant que membres du Conseil de sécurité, est de veiller à ce que les moyens déployés par les Nations Unies soient pleinement adaptés à la situation sur le terrain. Cela n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui.

La France est convaincue que l'avenir du Kosovo ne se joue désormais plus prioritairement au sein du Conseil, mais bien dans le cadre du dialogue politique entre Belgrade et Pristina, mené sous les auspices de l'Union européenne. Il importe à cet égard que les parties fassent preuve d'un engagement volontariste, au plus haut niveau. Au-delà des déclarations d'intention, nous attendons que l'ensemble des accords conclus soient effectivement mis en œuvre dans les meilleurs délais, y compris s'agissant de la création de l'association/communauté des municipalités à majorité serbe, qui constitue un élément clé du dialogue. Nous appelons donc les autorités kosovares et serbes à intensifier leurs efforts, notamment sur ce dernier point, afin de produire davantage de résultats concrets dans les mois à venir. C'est un sujet que nous continuerons de suivre de près.

La normalisation des relations entre Belgrade et Pristina reste, de manière générale, une condition indispensable pour leurs avancées respectives sur le chemin du rapprochement européen, qui ont une nouvelle fois été encouragées lors du Conseil européen des 9 et 10 mars derniers. Après les épisodes de tensions des derniers mois, nous attendons plus que jamais de l'ensemble des acteurs qu'ils fassent preuve de responsabilité et de retenue, un point d'autant plus important à l'approche des échéances électorales à venir au Kosovo. La France est convaincue que la résurgence de discours nationalistes, parfois teintés de références communautaires, est porteuse de danger pour la stabilité de la région, à laquelle les populations du Kosovo et de Serbie attachent pourtant la même aspiration.

L'accord récemment trouvé au plan local sur la démolition du mur de Mitrovica constitue à cet égard un

exemple positif, qui montre que des solutions concrètes peuvent être trouvées pour favoriser la coexistence entre les communautés, loin des provocations politiques et de toute rhétorique de division. Le fait que la participation récente des citoyens serbes vivant au Kosovo à l’élection présidentielle serbe ne se soit accompagnée d’aucun incident sérieux, grâce au travail des institutions électorales kosovare et serbe et au soutien de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, constitue également un développement encourageant que nous souhaitons saluer. Enfin, le choix du Président Thaçi de privilégier une approche inclusive s’agissant d’une éventuelle transformation du statut des forces de sécurité kosovares est également de nature à éviter une escalade des tensions, qui serait aussi inutile que dangereuse.

La poursuite des efforts engagés par le Kosovo pour la consolidation de l’État de droit doit par ailleurs demeurer une priorité. Cela passe notamment par la lutte contre la radicalisation sous toutes ses formes. Nous saluons à ce titre l’engagement inconditionnel du Kosovo en la matière, au plan local comme au sein de la coalition internationale contre Daech.

Enfin, je conclurai mon intervention en rappelant l’attachement de la France aux relations de confiance que nous entretenons traditionnellement avec la Serbie et le Kosovo ainsi que notre soutien à la réconciliation dans la région et à la mise en œuvre du dialogue entre Belgrade et Pristina. À cet égard, je voudrais souligner que la justice française a rendu une décision en toute indépendance dans l’affaire Haradinaj. Cette décision de justice n’appelle pas de commentaire de la part des autorités françaises, mais ne saurait en aucun cas être interprétée de manière politique.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l’Uruguay.

Je remercie M. Zahir Tanin, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d’administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé détaillé. De même que je voudrais remercier la Ministre serbe de la justice, Mme Nela Kuburović, de son intervention. Je prends note de la déclaration faite par Mme Vlora Çitaku.

Tout d’abord, je voudrais souligner, comme je l’ai fait en d’autres occasions, que l’Uruguay prône l’application de la résolution 1244 (1999), comme base juridique pour le règlement de la crise au Kosovo. Le respect strict de l’intégrité territoriale et de la souveraineté des États est un principe fondamental de la politique extérieure de l’Uruguay.

Nous pensons qu’il est essentiel que le dialogue entre Pristina et Belgrade facilité par l’Union européenne progresse et, à cet égard, nous exprimons notre plein appui à ce processus. La pause dans le dialogue et le retard dans la mise en œuvre des accords internationaux créent des tensions et suscitent la méfiance dans la région.

Vu la situation politique au Kosovo, nous appelons les dirigeants à œuvrer de façon constructive, à s’efforcer de reprendre rapidement les pourparlers de Belgrade et à mettre en œuvre les accords conclus. Aller de l’avant dans la mise en œuvre des accords déjà signés aidera à rétablir la stabilité aux niveau national et international et à améliorer la vie des populations et la réalisation de leur plein potentiel.

Nous croyons fermement en la voie de la réconciliation et pour cela il importe de promouvoir la vérité et la justice. Malgré des années d’efforts, le nombre de disparitions non élucidées est encore de 1 664 et il existe encore de grands points d’interrogation. Il est impératif de progresser sur cette question. Les familles des disparus doivent être informées du sort de leurs proches. Il s’agit fondamentalement d’une question de défense des droits de l’homme. De même, le règlement de la situation des personnes déplacées est essentiel pour la réconciliation après un conflit. Le comportement de certains fonctionnaires locaux qui entravent le processus de retour est préoccupant.

Par ailleurs, la rhétorique ethno-nationaliste et l’incitation à la haine et à la rancœur, qu’elles soient le fait de personnalités locales ou venant de pays voisins, doivent être combattues. La discrimination et l’ultranationalisme sont la cause de grands malheurs pour l’humanité. Le respect de chaque communauté, de sa culture et de ses croyances religieuses, ainsi que des politiques axées sur les minorités sont essentielles pour consolider la paix.

La MINUK réalise un important travail d’aide à la population du Kosovo, grâce à sa collaboration avec les dirigeants de Pristina et de Belgrade et à l’action qu’elle mène aux niveaux régional, municipal et communautaire, où elle encourage, entre autres, les activités axées sur les minorités et les jeunes. Je souligne en particulier la Journée Portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité organisée le 15 mars

par la MINUK autour du thème : « Le rôle des femmes dans la réconciliation : instaurer la paix et la sécurité au Kosovo ». L'Uruguay considère que la participation des femmes à tous les niveaux est indispensable pour l'achèvement d'un processus de paix durable.

La vérité, la justice, la réconciliation, la sécurité, l'égalité des droits, les garanties et les processus sans exclusive sont les bases d'une paix durable.

Outre le travail effectué par la MINUK, je tiens à saluer le rôle que joue l'Union européenne en sa qualité de facilitateur du dialogue et de partenaire de coopération, le travail réalisé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Force de paix au Kosovo et la mission « État de droit » menée par l'Union européenne et l'appui apporté par l'ensemble du système des Nations Unies.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

La séance est levée à 12 h 20.